

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

Prix de l'abonnement

Un an.....\$1.00  
Trois ans.....\$2.50

Bulletin officiel  
de l'Union Catholique des Cultivateurs  
de la Province de Québec

Administration et Rédaction  
1231 Demontigny Est,  
Montréal, P. Q.  
Tél. Frontenac 5998

BLANQUIERE, Bruno  
St-Alexis de Matapédia  
M F U S M  
M F U S M

PARAIT LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE

Publié à  
GARDENVALE, P.Q.

Vol. I, No 3

## Une parole de Ministre

"Il faut finir nos Ecoles d'Agriculture . . ."

Nos Gouvernants doivent parfois faire face à des situations bien complexes; surtout à cette heure où, à l'arbre précieux du budget, se balance un oetroi que les convoitises à l'avance se partagent. Cette année, à l'énorme branche de l'Agriculture qui couvre de son ombrage une si large part du Québec habité, pend une humble poire de \$500,000. De l'avis commun, ce fruit doit mûrir rapidement et tomber sans retard.

Les particuliers qui ne cultivent que leurs petits intérêts ne soupçonnent pas les difficultés du partage, l'âpreté des réclamations, l'urgence des besoins; quelques-uns, encroutés dans leur aisance personnelle, se demandent même pourquoi il y a cette année quelque chose à partager au ministère de l'Agriculture!

Le cultivateur *bien vivant*, celui qui cultive et qui garde ses nombreux enfants autour de lui, celui qui nous plaît et que nous aimons, est mieux éclairé. Il sait qu'il y a "crise" en agriculture; on le lui a assez dit et redit depuis la guerre; au reste il en a vécu; il sait qu'une semblable crise existe également, pour des raisons différentes, dans d'autres classes de la société.

La cause première de son mal à lui, il la connaît. Avec une humilité méritoire pour celui dont on a appelé les jours un *règne* et dont les gestes traditionnels, difficilement réformables, ressemblent tant à ceux du chêne, avec tout le clair bon sens des âmes-nature, l'habitant a formé son opinion, et elle est unanime.

Ses amis d'en haut, ceux qui ont charge de le guider, de le conseiller et de l'instruire, lui redissent pour la centième fois: "Pour que ton règne ne finisse pas dans la misère, il faut t'instruire, t'instruire davantage." Et le cultivateur *bien vivant* a répondu: "Je veux m'instruire." Réponse brève, positive, plutôt silencieuse, toute faite d'action. En effet, c'est par son empressement à suivre de rares cours abrégés, organisés par nos deux Ecoles d'Agriculture et par plusieurs agronomes dans leurs comtés respectifs, que le cultivateur articule son "Je veux m'instruire."

C'est aussi par la masse de demandes de renseignements qu'il dirige à coeur d'année vers les institutions et les personnes officielles, qu'il crie hautement sa volonté de s'instruire. L'U.C.C. affirme le même besoin par le remarquable empressement qu'elle met à ouvrir toutes grandes les pages de son journal, à la proposition d'organiser un enseignement agricole au foyer, enseignement suivi par tous les cultivateurs qui le désirent et qui permettra l'acquisition d'une

science solide aux lecteurs de "La Terre de Chez Nous." Le cultivateur privé et l'Union des Cultivateurs reconnaissent donc l'urgente nécessité de mieux étudier celle qu'ils doivent aimer, la Terre. Et les dirigeants: Ministres, professeurs, agronomes . . . sont depuis longtemps d'accord sur ce point. N'y a-t-il pas jusqu'aux gens de ville qui s'en mêlent et qui adressent au Parlement de Québec une pétition demandant de faire "quelque chose" dans ce sens.

Décidément, la petite poire de \$500,000 semble devoir être vouée à la satisfaction de ce besoin: arracher du fond des esprits la pire des mauvaises herbes: l'insouciance ignorance de *tousjours*, qui inspire le dégoût en causant l'insuccès.

\* \* \*

Mais comment instruire le cultivateur?

Ici naissent les divergences, basées sur la conception que l'on se fait du besoin existant, sur la confiance que l'on accorde à l'efficacité des divers remèdes proposés.

Il faut refondre la Petite Ecole de campagne!

Il faut continuer, au sortir de l'Ecole primaire de campagne, d'instruire notre jeunesse!

Il faut multiplier nos agronomes, leur fournir des aides, des conférenciers agricoles!

Il faut créer des écoles moyennes dans tous les comtés!

Il faut organiser les cours abrégés d'hiver!

Il faut établir l'enseignement agricole à domicile, le seul qui ne "déracine" pas l'enfant!

"Il faut enfin finir de construire ou d'outiller nos deux vieilles Ecoles d'Agriculture, afin de les mettre en état de donner à cette multitude qui crie: "Je veux m'instruire" des cours abrégés d'hiver".

Deux fois, l'on m'a répété que ce dernier "il faut" était tombé, en substance du moins, des lèvres de notre Honorable ministre de l'Agriculture. J'y veux croire, convaincu que je suis de la plus grande efficacité de cette dernière solution.

Pour réaliser ces sept "il faut . . ." mentionnés, mais cinq millions suffiraient à peine! Nous n'avons que \$500,000.

Mais ces grands besoins de la cause agricole ne sont pas indépendants les uns des autres, ils ne sont pas surtout sur un même pied. Qu'une cause puisse produire plusieurs effets, cela se comprend, n'est-ce pas? Le principe de causalité appartient à la philosophie sans doute, mais non à la métaphysique; c'est du simple gros bon sens.

Dès lors, qui ne voit jusqu'à quel point, directement ou indirectement, l'Ecole supérieure d'Agriculture peut rayonner la santé, la lumière, l'instruction dans l'intelligence de nos cultiva-

teurs, jeunes et vieux! Qui ne voit jusqu'à quel point étonnant, elle peut satisfaire avec le minimum de dépenses à cet universel besoin de science agricole.

Qu'a donc fait l'Ecole d'agriculture par le passé?

Elle a formé de son mieux les Agronomes; leur formation a été ce que furent les moyens de nos deux Ecoles d'alors qui traversent, encore aujourd'hui, lentement leur longue enfance. Que de fois nombre de nos agronomes ne nous ont-ils pas demandé des cours abrégés pour eux, un accès à nos laboratoires pour y faire telle recherche, s'y exercer à telles manipulations . . .

L'Ecole d'Agriculture dans le passé a donné, avec un succès extraordinaire, des cours, forcément très abrégés; les conditions du logement pour la foule des affamés devenant, au bout de quelques jours, totalement impossibles. En 1927, l'Institut Agricole d'Oka se vit débordé. On avait offert 50 places et il nous vint 360 cultivateurs, poussant de leurs pieds et de leurs mains pour entrer. On dut emprunter des matelas en quantité à l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue et là-dessus, par terre, nos braves cultivateurs dormirent de leur mieux; pas tous, car bon nombre ne trouvant décidément aucune place, voyagèrent matin et soir, afin de pouvoir faire chez eux le train, tout en assistant aux conférences. En 1928, l'école de Ste-Anne de la Pocatière se vit assiégée par plus de 500 demandes; la moitié seulement de ces braves cultivateurs purent assister à ces cours; toujours pour la même raison; il n'y avait pas de place! Quand donc aurons-nous des Ecoles Supérieures où il y aura de la place?

Mais on nous objectera que ces cours abrégés peuvent être remplacés par des séries de conférences, telles celles qui se donnent, depuis quelques années, à droite et à gauche dans les différents comtés, avec un certain succès indéniable. Mais remarquons tout d'abord que ces conférences ne se peuvent donner, qu'en autant que l'Ecole d'Agriculture veuille bien prêter ses professeurs; c'est en effet à ces spécialistes constamment au courant des développements de la science que l'on s'adresse, dans 99 pour cent des cas. Remarquons ensuite que ces déplacements de nos professeurs ne sont pas sans répercussion sur les professeurs eux-mêmes et sur nos Ecoles: convient-il bien de servir les pères en desservant les fils.

Au reste, ces séries de conférences, données à la volée entre les deux voyages du conférencier et au milieu du train-train journalier des cultivateurs qui assistent, n'auront jamais cette unité d'enseignement qui laisse une trace profi-

(Suite à la page 10)

## Echos des Cercles

## TRIBUNE LIBRE

### St-Honoré

15 mars, 1929

De ce temps-ci, je reçois beaucoup de demandes afin de savoir si, comme le printemps dernier je m'occuperai de placer des commandes de grains et graines de semences pour les cercles de la région. Je le regrette mais je ne puis personnellement m'occuper de cette charge cette année. Plusieurs maisons de commerce sont bien disposées à nous faire des cotations pour ces marchandises et des groupes de producteurs pourraient probablement aussi nous faire de bons prix.

Nos cercles de l'U.C.C. peuvent aussi avoir les mêmes avantages de la Coopérative Fédérée que les cercles agricoles, Sociétés d'agriculture etc. Si quelques cercles désirent organiser un mouvement collectif, qu'ils fassent des suggestions ou demandent une réunion du Comité régional, je serai heureux de me rendre à leur demande.

GEORGES DROUIN.

### Mont-Joli

Le Cercle de l'U. C. C. de Mont-Joli est fondé en janvier dernier après une visite de Mgr Verreau, Aumônier régional accompagné de M. Albert Rioux, Directeur diocésain.

Depuis lors le cercle a tenu régulièrement ses assemblées à chaque troisième dimanche du mois, après la grand' messe. Presque tous les cultivateurs de la municipalité en font partie et sont abonnés au journal de l'Association.

Le 11 mars, le cercle s'est réuni à la salle municipale de Mont-Joli avec de nombreux représentants de trois paroisses voisines pour traiter de la question importante de la coopérative pour la vente de la pomme de terre. Cette assemblée a été organisée par M. Albert, organisateur du gouvernement. Il était accompagné de M. F. Champagne, inspecteur des agronomes de la région et de deux agronomes du district.

L'assemblée eut lieu sous la présidence du Maire Ernest Lavoie de Mont-Joli et sous le haut patronage de sa Grandeur Monseigneur Courchesne, Evêque de Rimouski.

Après le discours du Maire qui dit tout son attachement pour la classe agricole et ses félicitations pour le mouvement d'organisation lancé par l'épiscopat de la Province, Sa Grandeur Monseigneur Courchesne adressa la parole. Monseigneur insista sur la nécessité de l'union et dit tout le bien qu'il attendait des cercles de l'U.C.C. Il démontra l'importance d'une coopérative locale indépendante pour la vente de la pomme de terre. Pour le bon fonctionnement des oeuvres agricoles, il compte sur la bonne volonté des cultivateurs et le dévoué concours des agronomes.

Messieurs Albert et Champagne se disent des mieux disposés pour aider le cultivateur de toutes manières et insistent sur l'importance de l'union pour arriver au succès.

Monsieur Albert dans un magnifique discours développe devant son auditoire qui le suit attentivement son pro-

### NAISSANCE

A Ste-Anne-de-la-Pocatière, le 10 mars, une fille, Marie-Rose, Françoise, Thérèse à M. et Mde Léopold Raynauld. Parrain et marraine, M. et Mde Armand Raynauld, Montréal, oncle et tante de l'enfant.

**Nous avons réservé ce coin pour la relation des activités de tous genres de nos cercles. Toute communication sera la très bienvenue. Usons donc du privilège accordé. Nous tenons beaucoup à ce que "La Terre de Chez Nous" soit le rendez-vous de nos membres, croyant sincèrement que ce qui se passe partout est de nature à intéresser. Nous demandons respectueusement qu'on prenne note des avis suivants: 1) Nous voulons demeurer indépendants de tout clan ou parti politique; les écrits doivent donc être rédigés très sérieusement et sans parti pris; 2) Ils doivent être signés. Nous respectons l'anonymat si désiré mais nous voulons connaître le propriétaire du manuscrit.—L'Union Catholique des Cultivateurs ne se tient aucunement responsable de la matière à lire publiée dans "La Terre de Chez Nous", pas plus d'ailleurs que des annonces contenues dans ces pages, autres que celles qui la concernent en propre.**

jet de fondation d'une coopérative locale indépendante pour la sélection et la vente de la pomme de terre. Un comité est nommé séance tenante pour mettre le projet à exécution et promet les plus belles espérances.

Le secrétaire,  
Rév. Jos. BONHOMME, O. M. I.

### St. André d'Argenteuil

A une assemblée tenue le 17 mars une résolution a été passée en ce qui concerne la tuberculisation des animaux que le retard apporté par les médecins du gouvernement fédéral à passer les animaux à la tuberculine est très dommageable aux cultivateurs car il est entendu que tous les ans ils doivent être injectés. Il y a des retards de six mois ce qui peut causer la contamination de tout un troupeau comme le cas s'est présenté dans les environs et se présente actuellement dans notre paroisse.

Une autre résolution qui concerne un tarif saisonnier pour donner une chance aux cultivateurs d'écouler leurs légumes.

Troisième résolution demandant à nos représentants de Québec de passer à cette session-ci le bill concernant les ventes seigneuriales.

### St. Boniface, Man.

Monseigneur Arthur Béliveau, de St. Boniface, nous fait parvenir son abonnement avec le mot suivant:

"Que Dieu bénisse et fasse prospérer l'U.C.C. et son organe "La Terre de Chez nous". C'est l'espoir de notre survie qui est au jeu; nous serons ruraux ou nous serons rien!

Nous souhaitons que nos lecteurs gravent cette parole de Sa Grandeur dans le plus profond de leur coeur! Elle en vaut la peine, certes!

### Normandin

Le 4 mars dernier les Cultivateurs de St. Cyrille de Normandin par l'entremise de leur cercle local avaient le bonheur d'entendre une conférence donnée par l'Aumônier diocésain Monseigneur J. A. Larouche.

M. l'Abbé Edmond Tremblay, Aumônier du cercle local, a présenté le Conférencier.

Monseigneur nous parla de l'agriculture, et fit appel aux cultivateurs et dit que tous les Cultivateurs devaient faire partie de l'Union, il n'y a que les Cultivateurs qui ne s'unissent pas. Les autres classes de la société s'unissent pour se protéger et les cultivateurs ont aussi des droits à faire valoir. L'Eglise s'est toujours occupée de l'Agriculture et elle le fait davantage en nommant des représentants qui s'en occupent d'une manière toute spéciale.

Monseigneur nous fit un parallèle bien vivant de la vie tranquille du cultivateur avec l'incertitude de la vie de l'ouvrier dans les villes. Cultivateurs, dit-il, aimez votre profession, et faites-la aimer à vos enfants par tous les moyens possibles. Restez fidèles à votre clocher et aux enseignements de

### Coopération

#### Comment s'organiser?

Plusieurs ont déjà dit ou écrit de différentes manières que l'Union Catholique des Cultivateurs est l'association toute désignée dont la classe agricole a tant besoin pour diriger l'agriculture. En effet que voyons-nous dans les autres classes si ce n'est que chaque classe a confié à une union professionnelle le soin de veiller sur ses intérêts, de donner une direction générale à la classe, d'orienter les diverses activités vers un but commun et de défendre ses intérêts partout où une action commune est nécessaire.

Nous voyons de suite qu'il est dans les attributions de l'U. C. C. de travailler à organiser la coopération pour ventes et achats parmi ses membres attendu que c'est une lacune qu'il faut combler et que c'est un des grands moyens d'aider la classe agricole à rendre ses opérations plus profitables.

Comment nous organiserons-nous? A son dernier congrès l'U. C. C. autorisait la nomination d'un comité chargé de dresser des règlements de coopération et d'aider ses membres à s'organiser.

Ce comité nommé a beaucoup étudié pour établir des règlements qui puissent convenir à nos besoins et à notre mentalité. Il n'a rien négligé pour y arriver; ainsi il s'est adjoint dans cette étude plusieurs personnalités choisies parmi nos compétences en matière de coopération. Aujourd'hui, grâce à l'Union, par ses chefs, ces règlements sont imprimés et tous les cercles qui le désirent peuvent se les procurer ainsi que toute la papeterie nécessaire pour organiser un syndicat coopératif en s'adressant au Bureau Central de l'Union.

vos supérieurs. Monseigneur fait allusion aux sacrifices des premiers pionniers de Normandin, et en s'adressant aux jeunes leur demande de correspondre à ces sacrifices en restant fidèles à la famille et attachés au sol.

Monseigneur nous encouragea à recevoir le journal de l'Union pour l'orientation des Cultivateurs, et faire aimer la profession aux jeunes. Monseigneur termina en donnant le rôle du cultivateur qui est le nourricier de l'humanité.

#### Le président

Demande à M. J. S. N. Turcotte de remercier Monseigneur au nom de l'assemblée. M. Turcotte a su s'acquitter de sa tâche par de bons mots appropriés à la circonstance, et demande aux cultivateurs de souscrire au journal pour leurs plus grands intérêts. M. le Maire Bruno Fraser est invité à prendre la parole. M. Fraser remercie Monseigneur de la belle conférence qu'il vient de donner et dit entre autres choses en s'adressant à l'assemblée que Monseigneur avait dit de belles et bonnes choses mais pour qu'elles portent fruit il fallait les mettre en pratique. M. le Maire J. Siméon Thérberge adressa ses remerciements et invita tous les cultivateurs à entrer dans l'Union et

Qu'avons-nous visé dans ces règlements? Nous avons essayé d'avoir des règlements clairs et honnêtes et par lesquels tous les membres seront également éclairés et protégés.

Les règlements étant établis, les cercles qui le désirent pourront organiser un syndicat coopératif d'après des règlements uniformes, bénéficier des services du comité de coopération de l'U. C. C. pour tous renseignements au sujet de l'organisation et la marche des syndicats, être mis en relation avec les principales maisons d'affaires, bénéficier de meilleurs prix par l'entente de plusieurs syndicats pour l'achat ou la vente de certains produits en groupe, éliminer toute spéculation ou immixtion de personnes indésirables. L'inspection d'un rapport des activités de l'année est faite par un comité de surveillance. Ce comité sera nommé annuellement par le Bureau Central de l'U. C. C. et sera par conséquent indépendant des syndicats et par le fait même plus libre d'agir que s'il était nommé par les syndicats eux-mêmes.

Ce même comité, quand il en sera requis par les syndicats, préparera des règlements en vue de l'affiliation de tous ces syndicats dans une organisation centrale et pourra lui remettre une partie de ses charges mais gardera toujours un droit de surveillance sur ces syndicats comme sur l'organisation centrale pour que les membres soient assurés d'une surveillance efficace et que ces organisations ne puissent venir à être dirigées par un groupe au détriment des autres.

Je n'ai pas la prétention de croire que les membres du comité sont parfaits pas plus que leur oeuvre, il faut toujours compter avec des êtres humains et des oeuvres humaines, mais à mesure que ces règlements seront mis en application nous nous efforcerons de découvrir les points faibles et d'y remédier. Mais ce que je puis affirmer c'est que tous ceux qui ont travaillé à dresser ces règlements n'ont épargné aucune peine pour donner à la classe agricole des règlements de coopération dignes d'être sérieusement considérés avant d'être critiqués.

La prochaine fois nous verrons pourquoi les effets achetés en coopération doivent être livrés au prix courant.

GEORGES DROUIN

Président Union Régionale  
Beauce et Froypont

de souscrire au journal qui sera certainement d'une aide précieuse à la classe agricole. M. Edmond Boulianne dit quelques mots d'encouragement en faveur d'une cause qui lui est chère, l'Union. Le secrétaire est appelé à dire un mot. Il fait un résumé des activités du cercle depuis deux ans lequel a à son crédit la formation d'une caisse populaire et une Assurance Mutuelle de Paroisse qui marche d'une manière très satisfaisante.

PAUL LEVESQUE,  
Secrétaire-intérimaire

#### Avis du Secrétariat

Le Secrétaire de l'U. C. C. s'excuse auprès de ses correspondants de ne pouvoir depuis un mois leur répondre personnellement. L'organisation du journal l'oblige de se priver d'un travail qui lui était agréable. Dont acte.

# La Terre de Chez Nous

Bulletin officiel de l'Union Catholique  
des Cultivateurs de la Province  
de Québec

Paraît le mercredi de chaque semaine

Adresser toutes communications à  
l'U.C.C.

1231 DEMONTIGNY, EST, MONTREAL, P.Q.

Tel: Frontenac 5998

Lisez non pour contredire et confondre ni non plus pour croire aveuglément et répondre, mais bien plutôt pour peser et approfondir.—Roger Bacon.

Sachons remonter de la parole d'autrui si souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dit à entrevu ou pressenti. —R. P. Gratry

Cruce et Aratro

## Bureau de direction:

ALDÉRIC LALONDE, *Président*,  
Rigaud.  
JULIEN MÉTHÉ, *Vice-Président*,  
St-Sébastien.  
PAUL BOUCHER, *Secrétaire*,  
Boucherville.  
R. P. LÉON LEBEL S. J.,  
*Aumônier*.  
Mtre. ERNEST SIMARD, B.C.L.,  
*Aviseur Légal*.  
ROBERT RAYNAULD, B.A., M.S.A.,  
*Rédacteur-Adjoint*.

## Directeurs:

*Diocèse de Chicoutimi:*  
ANTOINE RIVERIN, Chicoutimi.,  
*Diocèse de Gaspé:*  
ABBÉ J. A. ST-LAURENT,  
St-Jean l'Évangéliste.  
*Diocèse de Haileybury:*  
J. B. LACASSE,  
Nord Témiscamingue.

## Diocèse de Joliette:

ADÉLARD CHEVRETTE,  
St-Ambroise de Kildare.  
*Diocèse de Mont-Laurier:*  
P. Z. DESJARDINS, L'Annonciation.  
*Diocèse de Montréal:*  
A. PAIEMENT, St-Hermas.  
*Diocèse de Nicolet:*  
LÉON TURCOTTE, Victoriaville.  
*Diocèse d'Ottawa:*  
ALBERT LAMARCHE, Lachute.  
*Diocèse de Québec:*  
LÉONARD LEMAY, Ste-Emélie.  
*Diocèse de Rimouski:*  
ALBERT RIOUX, Sayabec.  
*Diocèse de Sherbrooke:*  
ARSÈNE BÉRUBÉ, Coaticook.  
*Diocèse de St-Hyacinthe:*  
EPHREM OSTIGUY, St-Césaire.  
*Diocèse des Trois-Rivières:*  
OMER MILOT, Yamachiche.  
*Diocèse de Valleyfield:*  
J. A. PRUD'HOMME, Ste-Philomène.

## A propos de l'école rurale

Il est un préjugé aussi répandu mais plus difficile à déraciner que le chien-dent; un préjugé dont les conséquences sont grandement dommageables à la classe agricole et à la province en général.

Est-il vrai que "la classe rurale a moins besoin d'instruction que celle des villes"? Est-il vrai, ainsi qu'on l'entend souvent répéter, qu'"on en sait toujours assez pour cultiver"?

A part quelques esprits avertis, la grande majorité des citadins en sont convaincus; "habitant" est pour eux synonyme d'ignorant et de borné et ils ne manquent pas l'occasion d'en coiffer les bêtises qu'ils rencontrent.

Sans trop s'en rendre compte, beaucoup de cultivateurs, partagent le même préjugé en se désintéressant trop facilement de l'instruction de leurs enfants et en manifestant une espèce de défiance instinctive à l'égard de la science agricole.

A cause de cet état d'esprit, l'attention du public en général et celle de nos gouvernants s'est portée presque uniquement vers l'amélioration scolaire dans les villes: on a construit pour les enfants des classes ouvrières des écoles magnifiques; on les a équipées d'un matériel de première classe; de grands efforts ont été dépensés pour les doter de professeurs de plus en plus compétents et pour élaborer des programmes en conformité avec les exigences de la carrière future des enfants.

Pendant ce temps, l'école rurale n'a pas reçu les soins qu'elle méritait et voilà pourquoi elle n'a pas l'efficacité qu'elle devrait avoir. Qu'on lise le livre que M. l'Abbé Lapalme vient de publier sur: "L'École du rang" et l'on s'en convaincra.

Il est temps que l'opinion se réveille et que l'on abatte ce préjugé que l'instruction est moins nécessaire à la classe agricole.

S'il est une profession ou un métier qui demande du savoir-faire, du jugement et des connaissances étendues c'est bien celle du cultivateur.

Que l'on se donne la peine de parcourir les différents métiers exercés par les ouvriers des villes et que l'on se demande quelle somme de science est requise pour réussir en chacun d'eux. Cela se réduit à peu de choses. Le briqueteur, par exemple, n'a qu'à poser ses briques d'aplomb et, s'il doit délayer lui-même son mortier, il n'a qu'à garder les proportions indiquées entre les différents matériaux; la recette est simple, le succès infaillible. Il en est à peu près ainsi du peintre, du menuisier, du charpentier, etc. Il en est ainsi surtout de l'ouvrier des manufactures dont le travail devient de plus en plus simplifié au point de se réduire parfois à une seule opération: découper des semelles, surveiller ou alimenter une machine.

Or le cultivateur, outre son métier propre de cultivateur, doit exercer à tour de rôle une foule d'autres métiers: menuisier, charpentier, maçon, forgeron, etc.; ayant à mettre en opération des machines de toutes sortes, il lui faut être un mécanicien universel; et depuis que se généralise à la campagne l'usage des moteurs, de l'automobile et de l'électricité, le cultivateur doit être encore ingénieur, chauffeur, électricien, etc.

Ce ne sont là que les métiers d'à côté. Que dire de sa profession de cultivateur elle-même! Il n'en est pas de plus difficile, de plus compliquée et qui demande autant de connaissances, de jugement et de savoir-faire.

Le cultivateur est un producteur et un industriel; et il ne s'agit pas d'une industrie quelconque, d'un genre de production où les recettes sont infail-

libles. Qu'est-ce en effet, que la culture des plantes et l'élevage des animaux? Pas autre chose que l'application quotidienne et minutieuse de la chimie organique et biologique, science entre toutes difficile et compliquée. Chaque variété de plante, chaque espèce d'animal requiert des traitements différents aux différents stades de leur existence et aux diverses raisons; plantes et bêtes ont des maladies dont le cultivateur doit connaître et appliquer les remèdes. Il lui est indispensable de savoir aussi quelle est la nature de sa terre, ce qui lui manque, par quels engrais il peut la rendre apte aux différentes cultures. De plus, s'il veut réussir, l'agriculteur doit pouvoir apprécier le profit que lui rapportent les plantes qu'il cultive et les animaux qu'il élève. Il lui faut donc savoir faire le bilan de ce que chacune de ses cultures et de ce que chacun des animaux dépense et rapporte, bilan assez difficile à élaborer, à cause des facteurs cachés dont il ne peut oublier de tenir compte.

Le cultivateur n'est pas seulement un industriel; il est aussi un commerçant; forcé d'écouler ses produits à bon compte sous peine de faillir; pour cela la connaissance du marché, la prévision des produits demandés par le consommateur lui est nécessaire. Pour lutter avec succès contre les produits de l'Ouest ou des Etats-Unis, le cultivateur québécois doit à tout prix améliorer ses produits, les classer, les présenter sous une forme attrayante. Tout cela ne peut se faire sans coopération et notre cultivateur doit se mettre au courant du maniement si compliqué des coopératives de ventes et d'achats. Et que d'autres choses encore!

Cette nécessité de l'instruction agricole devient de jour en jour plus pressante dans la province de Québec, et nos cultivateurs commencent à s'en rendre compte. Nous sommes en effet à un tournant de notre agriculture; la multiplication phénoménale des moteurs et des automobiles aux Etats-Unis et au Canada, en diminuant le nombre des chevaux, a rendu la culture du foin et de l'avoine de moins en moins payante. Désormais l'obligation s'impose de restreindre cette culture et de donner place de plus en plus à l'industrie laitière, à la culture des légumes, des petits fruits, etc. Le cultivateur québécois devra donc désormais ajouter à son bagage de science, les connaissances de l'apiculteur, de l'aviculteur, de l'horticulteur, du maraîcher, etc. Le cultivateur, l'habitant, pour être à la hauteur de sa profession, devrait donc être une espèce d'encyclopédie vivante et le mot d'ordre qui devrait circuler désormais est celui-ci: "on n'en sait jamais assez pour cultiver."

L'Union des cultivateurs a-t-elle raison de mettre parmi les articles les plus importants de son programme la diffusion de l'instruction agricole? Cette diffusion a fait la prospérité de la Belgique et du Danemark; pourquoi ne ferait-elle pas celle de la province de Québec?

Voilà pourquoi l'U.C.C. attache une grande importance à la préparation d'un cours d'agriculture pour les cultivateurs et les fils de cultivateurs, cours dont nous commencerons bientôt la publication dans nos colonnes.

Voilà pourquoi encore l'Union est décidée à collaborer de tout son pouvoir à l'amélioration de l'école rurale. Le temps nous semble passé des désirs stériles et des souhaits en l'air: "On devrait faire ceci; il faudrait faire cela". L'heure est venue de passer aux réalisations.

Le Secrétaire de la Province a déjà sauvé le ralliement pour l'amélioration de l'école rurale. Le gouvernement vient de voter \$500,000 pour l'enseignement agricole. Voilà qui mérite des félicitations. Souhaitons que le gouvernement continue dans cette bonne voie et que l'on fasse des sommes votées une application judicieuse et adaptée à nos vrais besoins pour la prospérité de la classe rurale.

LEON LEBEL S.J.

# PAGE FEMININE

## A l'ombre du foyer

Une dame agée, que la chose intéresse il faut croire, m'a demandé, chères amies, de vous parler de l'incurie. L'incurie, ce vilain défaut qui fait que l'on n'a cure de rien, que l'on gaspille ou laisse gaspiller de menues choses lesquelles au bout du compte font une si large brèche dans le budget familial. En matière économique générale, qui ne sait que c'est avec les sous qu'on fait les piastres. On a dit avec raison que "les petits ruisseaux font les grandes rivières" et à la maison, n'est-ce pas avec ces petits soins multiples qu'on peut grossir l'épargne et augmenter sensiblement le revenu du foyer.

Je ne m'attarderai pas à vous parler de ces fieffées gaspilleuses qu'on appelle justement "des gouffres", de ces femmes qui font la désolation de leur mari en se laissant entraîner vers un abîme de luxe et de dettes où toute la famille est bientôt écrasée sous le poids trop lourd des obligations contractées, des billets renouvelés et finalement non payés. Ces cas sont plutôt rares à la campagne quoiqu'on les y rencontre quelquefois; les magasins trop attrayants ne se rencontrant pas à chaque pas, comme à la ville. Les femmes de ce genre font partout le désespoir non seulement de leur famille mais de la nation tout entière. Mais je veux surtout parler de ces bonnes maîtresses de maison d'ailleurs, qui savent si bien recevoir à l'occasion et négligent si nonchalamment ces détails d'économie dont l'omission résume si bien ce mot peut-être pas assez connu: le coulage. Le coulage, si vous ne le savez, chères amies, ce sont les petites fissures d'où s'écoulent imperceptiblement parfois, les sous du budget sous une forme ou une autre sans qu'on y prenne garde. Le cadre de cet article est trop restreint pour que je vous en signale de nombreux exemples. Je me bornerai donc à ne vous en citer que quelques-uns: Passez-vous d'une pièce à une autre de la maison, pourquoi ne pas éteindre aussitôt la lumière électrique de celle que vous quittez? Faites-vous de la cuisson à la cuisine, pourquoi ne pas surveiller le gaz? celui qui déborde des vaisseaux est en pure perte. J'ai vu des femmes causer, jaser, tandis que l'eau de la bouilloire s'évaporait à pleins jets. J'aurais désiré tourner la clef du gaz: Je n'étais pas chez moi. Que de garde-robes où à presque tous les vêtements il manque un bouton, un galon, une reprise quelconque. Qui de vous ne connaît le dicton: "Un point à temps en sauve neuf". N'avez-vous jamais entendu un homme rageant le dimanche matin parce qu'à son pantalon, sa veste, son habit il manquait un bouton ou des points échappés non repris. Entre nous, Mesdames, convenons que pour cette fois du moins, cet homme avait amplement raison. Et les bas? Parlons donc des bas, ces articles si nécessaires, devenus si dispendieux, qui sont si vite mis au rancart parce "qu'on ne trouve pas le temps de les ravauder". Pourtant, cela se fait en causant dans l'intimité du cercle familial. Le raccommodage, dans les maisons bien tenues, doit avoir son jour tout comme la lessive, le repassage et le grand ménage hebdomadaires. J'ai connu une Maman de dix enfants, à qui je rends ici hommage, qui ne rangeait jamais dans ses armoires le moindre article sans qu'il ait été préalablement examiné, puis repris, s'il y avait lieu. Aussi mettait-elle, un légitime orgueil à laisser voir ses placards où se dressaient symétriquement les piles de petits vêtements qu'elle retrouvait intacts à l'occasion. Elle était sûre qu'en les endossant les petits ne pleurnicheraient pas parce qu'ils ne seraient pas d'aplomb. Ces simples choses sont affaire d'entraînement, mes bonnes amies, et si tous ces soins, méticuleux qu'ils puissent paraître, ne vous apportent pas précisément la fortune, ils vous aideront du moins à dormir sans trop de soucis sur vos deux oreilles, en équilibrant mieux votre budget.

Et pour terminer, une historiette aux jeunes filles, à qui je porte un intérêt tout particulier. Je ne sais trop pourquoi. Un bon papa, qui s'y connaissait en économie, dit un jour à son fils: Avant que d'épouser une femme que tu veux économe, tâche de te faufiler dans la cuisine; si tu ne la vois se servir de la même allumette au moins deux fois, renonces-y. Observe bien! Mais si à la cuisine ou à la table, les poivrières et salières sont toujours remplies, décide-toi. Cette jeune fille est à bonne école, et te fera, neuf chances sur dix, une bonne épouse économe et rangée.

Avis aux jeunes filles qui me lisent. L'Ecclésiaste n'a-t-il pas dit, d'ailleurs "Si vous êtes fidèle dans les petites choses, je saurai vous établir dans de plus grandes." Ainsi-soit-il!

ATALA....

### Saumon au riz

Détail: 1 livre de saumon, ½ tasse de riz, 1 pointe de muscade, 2 cuillerées à table de beurre, sel et poivre.

Mode de préparation: Laver le riz, le cuire à l'eau bouillante salée pendant 20 minutes. L'égoutter, lui ajou-

ter le beurre, le sel, le poivre et la muscade. Chemiser un moule avec le riz, y placer le saumon au milieu. Recouvrir de riz. Cuire à la vapeur ou au bain-marie environ 1 heure. Démouler et servir avec une sauce blanche ordinaire.

## Rabboni

*Au matin du grand jour prédit par le Seigneur,  
Madeleine est venue à l'endroit du mystère  
Où le tombeau du Christ a gardé la splendeur  
Du miracle de vie en sa douce lumière.*

*Mais le sépulcre vide a fait frémir son coeur.  
"Où donc est le bon Maître? . . . Et je n'ai pu le suivre  
Dans ce départ subit qui me donne frayeur"  
L'Aurore en sa beauté n'a plus rien qui l'enivre.*

*En son âme angoissée, elle ne trouve pas  
Où peut bien le porter l'aile de sa victoire.  
Est-ce en pays conquis par son noble trépas  
Où tous ces rayons d'aube enveloppent sa gloire?*

*Elle va, pauvre femme, où la guide l'amour,  
Au hasard de la route elle cherche la trace  
De Celui qui fit d'elle en un douloureux jour  
L'Amante idéaliste en lui donnant sa grâce.*

*Elle marche toujours, mais ne retrouve pas  
Le tendre Bien-Aimé que son ardeur implore.  
Sait-elle seulement où la mènent ses pas  
Et si ses yeux pourront le contempler encore.*

*"L'avez-vous vu?" dit-elle, aux passants du chemin,  
Je le cherche partout! Nulle voix qui réponde  
Aux mots de ma détresse et je cherche une main  
Pour me conduire à Lui qui m'est tout en ce monde.*

*"Dites-moi, bon jeune homme, avez-vous vu Celui  
Vers qui vont mes soupirs dans ma douleur extrême.  
Il est grand! Il est beau! Sur son front le Ciel luit!  
Que son puissant regard manque à celle qui l'aime!*

*Marie! O Maître. Vous! et dans son vif élan  
Elle va pour toucher le Sauveur adorable.  
"Noli me tangere". Faible comme un enfant,  
Tombe aux divins genoux la sublime Coupable.*

*Et la Sainte immortelle, à l'amour débordant,  
Qui venait de toucher de Jésus le coeur même,  
Sentit vibrer son âme et renâtrer son sang  
Au geste souverain de la Bonté suprême.*

ATALA.

## CORRESPONDANCE

**Jeannine.**—Je vous félicite et vous remercie de votre bel article si vibrant du plus pur patriotisme. Il aura sa place au Foyer l'un de ces prochains mercredis.

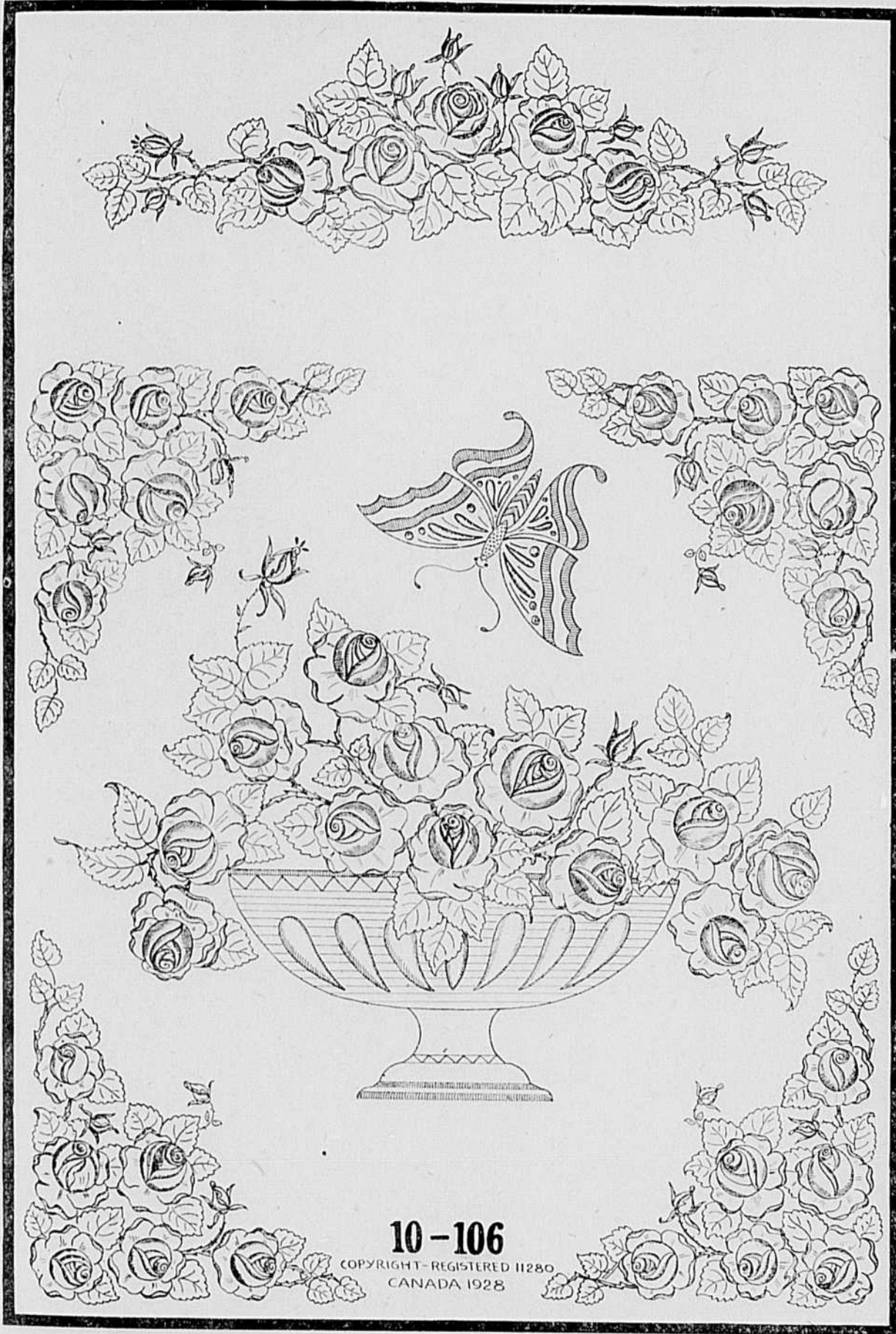
**Jeune bergère.**—Vous me demandez de défendre la cause du cultivateur "si mal regardé de nos jours". Vous n'êtes pas sérieuse—"Mal regardé" par qui? Par des gens bien pensants? Certes non! Par des imbéciles alors. Bah! ces gens ne valent pas qu'on s'en occupe. Et alors! . . . Regardez à l'église. Ce sont les cultivateurs qui ont les places d'honneur au Banc des Marguilliers et l'immense service qu'ils rendent à toute la paroisse! après leur Curé.

**Petit oiseau bleu.**—Placez votre étoffe entre deux linges mouillés que vous aurez fait tremper quelques minutes dans une infusion de thé (coulé) où vous aurez mis une cuillerée à thé de vinaigre.

**Chrysanthème.**—J'ai reçu vos jolies poésies, mais vous ne nous avez donné aucun nom responsable. Impossible donc de publier si vous ne vous conformez à cette règle générale de toute publication. S'il vous plaît nous donner votre nom et votre adresse. Je vous ferai remarquer que le cadre restreint de notre page ne nous permet pas d'y insérer de trop longs articles. J'essaierai cependant de vous donner satisfaction en temps opportun. Sur ce qui me concerne, en effet Georges Bellerive, avocat de Québec, dans son Anthologie des Femmes-auteurs a fait l'honneur d'une page à mes modestes "Fleurs Suavages". J'ai la petite prétention d'avoir fait quelques progrès dans la prosodie depuis ce temps là.

**Simonne.**—Mais oui, vous aurez place au Foyer, mais vous conservez bien que je ne puis entrer en correspondance privée, à moins d'urgence, avec aucune de mes aimables cousines. Je n'aurais jamais le temps voulu.

—Un gros merci à toutes les aimables cousines qui les premières m'ont adressé leur salut de bienvenue. De grand coeur, je les accueille au Foyer. Qu'elles y soient chez-elles!—A.



10-106

COPYRIGHT-REGISTERED 11280  
CANADA 1928

# La broderie pour tous

Ce couvre-lit sur coton non blanchi, qualité très pesants, 81 x 99 ..... \$2.50.

Ce modèle s'exécute en rose des bois, pour les roses, en deux tons de vert pour le feuillage, en deux tons de brun piqué de quelques points orange pour la corbeille. Le papillon est légèrement dessiné en noir et les petits pleins en flamme et orange.

### COUPON DE COMMANDE

LA TERRE DE CHEZ NOUS,  
1231 est, rue Demontigny, Montréal

Ci-joint \$.....pour le ou les numéros suivants

Nom .....

Paroisse .....

Comté.....Province .....

Nous n'envoyons pas de commandes payables sur livraison. Pour éviter tout ennui, veuillez faire suivre votre commande d'un bon de poste.

**TRES IMPORTANT** Si vous voulez être certain de recevoir vos commandes et que la livraison soit garantie, ajoutez à votre ordre 3 sous pour une commande au-dessous de \$5.00 — 6 sous pour une commande de \$5.00 à \$25.00 pour frais d'assurance. Faute de quoi, en cas de perte, nous dégageons toute responsabilité.

### COUPON DE COMMANDE

**TRES IMPORTANT** Sur réception de \$0.60 nous joindrons à votre commande un assortiment complet de fils nécessaires à la confection des ouvrages commandés présentement ou dans le futur.

LA TERRE DE CHEZ NOUS,  
1231 est, rue Demontigny, Montréal

Ci-joint \$.....pour fils nécessaires à la confection du patron No.....

de votre page du .....courant.

Nom et Prénom .....

Adresse Postale .....

Comté .....Province.....

### ETAMPAGE

Nous étampons sur votre matériel ou celui que nous pouvons vous vendre. Notre travail soigné est la garantie de notre succès. — Nous avons en main un grand assortiment d'articles étampés: couvre-lits, tabliers, bavoirs, dessus de bureau, chemins de table, centres, coussins, etc., etc.

### AVIS

Nous venons de corriger toutes nos listes de malle. Il est possible qu'un certain nombre d'abonnés soient privés de leur journal encore. Nous avons dû travailler nos listes dans des heures supplémentaires et à toute vitesse. Nous avons fait de notre mieux cependant et nous voulons croire que les erreurs se feront rares.

Si des retards se produisent nous espérons qu'on voudra bien nous le faire savoir et nous verrons à corriger au plus tôt. Qu'on soit certain que si le numéro est retardé, du moins, on le recevra car nous avons fait un tirage suffisant de ce numéro du 27 courant.

Nous serions obligés à nos membres de faire connaître la teneur du présent article, à nos abonnés qui seraient privés de leur journal afin qu'ils ne s'alarment pas et nous fassent connaître l'erreur dans le plus bref délai.

Nous tenons à annoncer à nos secrétaires de cercles locaux que la papeterie destinée à leur correspondance est actuellement au Bureau Central et qu'il leur est loisible de se procurer les articles suivants:

- Tablette (100 feuilles) .50c
- Enveloppes (20) .10c

On n'a qu'à s'adresser au Bureau Central de l'U. C. C., 1231 rue Demontigny est, Montréal.

LA REDACTION

### MISE AU POINT

Certains adversaires de l'U. C. C. — il s'en rencontre encore parait-il—se servent du fait que nous avons encouragé l'emploi du réflecteur Boiteau pour prétendre que c'est de notre faute si on a songé à OBLIGER les cultivateurs à s'en servir.

A titre de renseignement qu'on nous permette de dire qu'il n'existe aucune Loi actuellement qui OBLIGE les cultivateurs à se procurer des réflecteurs pour leurs voitures.

Nous avons étudié ces réflecteurs, nous avons assisté à des démonstrations qui nous ont paru convaincantes. Comme nous travaillons au plus grand bien de la classe agricole—qui nous en blâmera—nous avons écrit aux Secrétaires des Municipalités de la Province: "Après avoir expérimenté différents modèles nous croyons sincèrement que le réflecteur offert par M. Boiteau mérite d'être accepté. Nous insistons donc pour que les cultivateurs se procurent ce réflecteur afin que l'on ne nous accuse plus de ne "point vouloir nous protéger".

Y a-t-il matière à nous pendre? Ou bien n'avons-nous pas fait oeuvre de bon citoyen en agissant comme nous l'avons fait? attendu que l'emploi du réflecteur peut fort avantageusement remplacer certain projet d'associations qui ne croyaient qu'à l'efficacité de la lampe sur la voiture de traction animale.

L'Exécutif de l'U. C. C.

### ANIMAUX ABATTUS

Les prix suivants nous sont gracieusement offerts par la firme Swift Canadian Co. Ltd.

<b>VEAUX</b>	<b>Abattu</b>
<b>DE LAIT</b>	la livre
Choix (80-100 lbs.)	0.16
No 1 (70-80 lbs.)	0.15
No. 2 (55-65 lbs.)	0.14

<b>DE CHAMPS</b>	la livre
Sans classification	0.10
<b>TAURES</b>	la livre
Choix (500-550 lbs.)	0.14
No 1 (450-500 lbs.)	0.13
No 2 (400-450 lbs.)	0.12

<b>BOUVILLONS</b>	la livre
Choix (650-750 lbs.)	0.16
No 1 (600-650 lbs.)	0.15
No. 2 (475-550 lbs.)	0.14

<b>VACHES</b>	la livre
Choix (600-700 lbs.)	0.13
No 1 (500-600 lbs.)	0.12
No 2 (450-550 lbs.)	0.11

<b>TAUREAUX</b>	la livre
Choix (650-750 lbs.)	0.12
No 1 (550-650 lbs.)	0.11
No 2 (500-600 lbs.)	0.10
A désossage (400-800)	0.06

<b>PORCS</b>	la livre
No 1 (120-160 lbs.)	0.16½
No 2 (150-200 lbs.)	0.15½
No 3 (250 et plus)	0.14½

<b>AGNEAUX</b>	la livre
Choix (30-35 lbs.)	0.10 à 0.12

<b>MOUTONS</b>	la livre
Choix (55-70 lbs.)	0.13
No 1 (50-60 lbs.)	0.12
No 2 (40-50 lbs.)	0.10
Communs et gras (80-120 lbs.)	0.08

### M. H. Lavoie

M. H. Lavoie, chef du service d'Horticulture vient d'être nommé président du Conseil d'Horticulture canadien. C'est la une marque non équivoque de confiance en notre chef du Département d'Horticulture du Québec. Nous l'en félicitons sincèrement.

### Nos marchés

Nous désirons faire savoir à nos lecteurs que nos prix de la Page des Marchés sont obtenus des endroits suivants:

- Poissons: Hatton et Cie., Marché Bonsecours, Montréal.
- Animaux vivants: The United Farmers Co-O. Co. Ltd., Montréal.
- Laine: Canadian Cooperative Wool Growers, Lennoxville.
- Fruits et légumes: S. E. Mallette, 163 rue des Commissaires, Montréal.
- Aliments à Bétail: Aimé Guertin, 1133 rue Notre-Dame ouest, Montréal.
- Engrais Chimiques, Les Phosphates Français Ltée et Tanguay Ltée, Québec.
- Farines: F. Turgeon, 136 Edifice du Board of Trade, Montréal.
- Produits de la Ferme: Z. Limoges, 26 rue Williams, Montréal.
- Peaux: Martin & Stewart: 845 St-Paul ouest, Montréal.
- Poules, poulets: Maison Poulin, marché Bonsecours, Montréal.
- Insecticides: McArthur-Irwin, Ltd., B. P. 1960, Montréal.

### FRUITS

Pommes en barils	No 1	No 2	Dom
Baldwin	7.00	6.00	5.00
Spy	8.00	7.50	6.50
Ben Davis	5.00	4.50	4.00
Oranges Sunkist (la bte)	4.00 à 6.50		
Citrons Red Bal Calif.	(la boîte) 6.00 à 6.50		
Pamplemousses Floride	(la boîte) 5.25 à 5.75		
Bananes, Jumbo,	(régime) 4.50 à 4.75		

### LEGUMES

Céleri Calif.	9.50 à 10.00
Oignons, (100 lbs.)	6.50 à 7.00
Salade frisée Montréal, moyen	(la boîte) 2.00
Salade Iceberg	4.75 à 5.00
Radis	0.90 à 1.00
Carottes, (le sac)	1.25 à 1.35
Navets, (le sac)	1.00 à 1.25
Betteraves, (le sac)	1.75 à 2.00
Patates de Québec B	0.60 à 0.65
Patates, Montagne Verte	0.65 à 0.70
Patates, Ile du Prince-Edouard	0.80 à 0.85
Tomates, No 1	4.00 à 4.25
Choux (le baril)	3.50 à 4.00
Choux-fleurs	2.90 à 3.00
Poireaux	0.50 à 0.60
Carottes	4.25 à 4.50

### Tarif des annonces

#### Petites annonces

- Naissances, Décès, Messes, Remerciements: 50 sous.
- Carnet social; Réunions, Fiançailles, Mariages: 75 sous.
- Cartes professionnelles: \$2.00.

#### Annonces classifiées

Toutes offres ou demandes: 50 sous par insertion lorsque moins de 25 mots; 2 sous par mot additionnel. La même annonce pour un mois, réduction de 20%. Toutes ces annonces paraissent sous la rubrique appropriée, et dans les caractères ordinaires. Ces annonces sont strictement payables d'avance.

#### Annonces Générales

1 page: \$70.00    ½ page: \$35.00  
 ¼ page: \$18.00.  
 Pour espace moindre, le prix de la ligne agate: 10 sous.  
 Ces annonces sont payables dans les huit jours qui suivent la publication.

## GRAINES DE CHOIX

### TOMATE

**MARGLOBE—LE DERNIER MOT EN FAIT DE TOMATE.** — La belle apparence, sa production abondante, sa forme globulaire et ses qualités de table lui donnent première place partout où connue. La croissance ramifiée du plant assure des fruits bien formés et en grande abondance. La couleur est du plus bel écarlate et même les fruits de la tige mûrissent parfaitement. Résistante aux maladies on la plante de préférence aux autres. Pqt. 15 cts.; ¼ oz., 35 cts.; ½ oz., 60 cts.; oz., \$1.00.

DUPUY & FERGUSON

438-442 Place Jacques Cartier, Montreal, P. Q.

**AVIS:**—Sur réception de ce coupon et 15c nous vous adresserons un paquet de cette tomate ainsi que notre Catalogue Général. (Le plus complet au Pays) contenant 144 Pages, très intéressantes, 8 pages de nouveautés, et 8 pages en couleurs.



### Jetez Votre Bandage

Les PLAPAO PADS ADHESIFS de STUART diffèrent entièrement des bandages par le fait qu'ils sont des applicateurs mécano-chimiques faits auto-adhésifs dans le but exprès de maintenir le tonique musculaire "PLAPAO" constamment appliqué sur les parties affectées et de réduire tout glissement ou frottement douloureux au minimum.

#### GRATIS—ESSAI DE PLAPAO

Pas de courroies ni de boucles ou de ressorts attachés. Doux comme du velours. Faciles à appliquer. Peu coûteux.



Depuis bientôt un quart de siècle, des milliers nous font part du succès obtenu sans interruption de travail. Procédé de guérison naturel dispensant de l'usage subséquent d'un bandage. Grand Prix, Paris; Médaille d'Or, Rome. Des piles d'attestations légalisées à disposition. Essai de PLAPAO vous sera envoyé absolument Rien à payer pour cela, ni à présent, ni plus tard. REMPLISSEZ coupon ci-dessous et envoyez AUJOURD'HUI.

Plapao Co. 2217 Stuart Bldg., St. Louis, Mo.

Nom.....

Adresse.....

Pour essai de PLAPAO gratis par retour du courrier.

# ✕ Le marché de la dernière heure ✕

Dernière correction: mardi: 1 p.m.

## VOS VENTES

*Prix du gros, livré à Montréal*

<b>VEAUX</b>	<b>Vivant</b>
<b>DE LAIT</b>	les 100 lbs
Extra choix	12.50 à 13.50
Bon	10.25 à 11.50
Médium	9.50 à 10.00
Commun	8.00 à 9.25
<b>DE CHAMPS</b>	les 100 lbs
Bon	6.50 à 7.00
Médium	6.00 à 6.50
Commun	5.50 à 5.75
<b>BOUVILLONS</b>	les 100 lbs
Extra choix	9.75 à 10.25
Bon	9.25 à 9.50
Médium	8.25 à 9.00
Commun	7.00 à 8.00
<b>TAUREAUX</b>	les 100 lbs
Extra choix	7.50 à 8.50
Bon	7.00 à 7.50
Médium	6.75 à 7.00
Commun (1,000 lbs et plus)	6.25 à 6.75
<b>TAURES</b>	les 100 lbs
Extra choix	9.00 à 9.50
Bon	8.00 à 8.75
Médium	7.00 à 7.75
Commun	6.00 à 6.75
<b>VACHES</b>	les 100 lbs
Extra choix	8.00 à 8.50
Bon	7.25 à 8.00
Médium	5.75 à 7.00
Commun	4.75 à 5.50
Commun à désosser (Pour conserves)	3.00 à 4.50
<b>PORCS</b>	les 100 lbs
180 lbs à 230	13.00
150 lbs à 230	12.75
125 lbs à 150	11.75 à 12.50
230 lbs à 300	12.00 à 12.50
300 et plus	11.00 à 11.50
<b>TRUIES</b>	les 100 lbs
No 1	9.50 à 10.00
No 2	9.25 à 9.50
No 3	8.75 à 9.00
<b>AGNEAUX</b>	les 100 lbs
Bon	11.00 à 11.50
Médium	10.50 à 11.00
Commun	9.50 à 10.50
Du printemps, par tête	10.00 à 13.00
<b>MOUTONS</b>	les 100 lbs
Bon	7.50 à 9.00
Médium	6.00 à 7.25
Commun	3.50 à 5.50
<b>POULES</b>	la livre
Choix, 5 lbs. et plus	0.30 0.31
Bonne, 4½ lbs. et plus	0.28 0.29
Moyenne, 4 lbs. et plus	0.25 0.27
Passables, 3 lbs. et plus	0.00 0.24
<b>POULETS</b>	la livre
Choix	0.00 0.35
Bon	0.00 0.33
Moyen	0.00 0.30
Passable	0.00 0.27
<b>BEURRE DE BEURRERIE</b>	la livre
Pasteurisé No 1	0.42
No 1	0.41½
No 2	0.40

<b>FROMAGES LOCAUX</b>	la livre
Meules de 20 lbs.	0.19
Meules de 5 lbs. (paraffine)	0.38
<b>FROMAGE COLORE</b>	la livre
No 1	0.09
No 2	0.00
<b>FROMAGE BLANC</b>	la livre
No 1	0.00
No 2	0.00
<b>OEUFs</b>	la doz.
Chantelère	0.35
Frais extras	0.55
Frais premiers	0.31
Frais de poulettes extras	0.09
Frais seconds	0.28
<b>MIEL BLANC</b>	la livre
Chaudière de 60 lbs.	0.07
Chaudière de 30 lbs.	0.07½
Chaudière de 10 lbs.	0.07¼
Chaudière de 5 lbs.	0.08
Chaudière de 2½ lbs.	0.09½
<b>SIROP D'ERABLE</b>	le gal.
No 1 (nouveau)	1.75
No 2	0.00
<b>SUCRE DU PAYS</b>	la livre
No 1	0.18
No 2	0.00
No 3	0.00
<b>POIS</b>	le minot
A soupe de choix	3.45
Importés	4.05
<b>FEVES</b>	le minot
Selectionnées à la main	5.70
<b>PATATES</b>	par 90 lbs.
Patates	0.50
<b>FOURRAGES, PAILLES PRESSEES (à Montréal)</b>	
<b>PAILLE</b>	le char, la tonne
De blé	8.50 à 9.50
D'avoine	8.50 à 9.50
<b>FOIN</b>	le char, la tonne
De Mil	14.00 à 15.00
De Trèfle	13.50 à 14.00
Mêlé	12.50 à 13.00
<b>PEAUX</b>	la livre
Peaux de boeufs (moins de 48 lbs.)	0.11
(plus de 48 lbs.)	0.09
Peaux de taureaux	0.06½
Peaux de veaux de lait	0.00 à 0.16
Peaux de veaux (chacune)	1.00 à 1.10
Peaux d'agneaux (la peau)	0.75 à 1.50
Peaux de chevaux (la peau)	0.00 à 3.50
<b>LAINES</b>	la livre
Blanche non lavée	
Intermédiaire	0.27
Commune	0.24
Grossière	0.22
Grise et Noire	
Endommagée	0.17
Blanche lavée	
Intermédiaire	0.36
Grossière	0.33
Noire	0.27

## VOS ACHATS

*Prix du gros, pris à Montréal*

<b>SUCRE</b>	les 100 lbs
Granulé (sac de jute)	5.60
<b>CASSONADE</b>	les 100 lbs
No 1	5.30
No 2	5.20
<b>MELASSE</b>	le gallon
No 1 (Baril 25 gls)	0.56
No 1 (Tonneau de 90 gal.)	0.50
<b>LARD SALE</b>	le baril de 200 lbs
Gras de dos	40.00 à 42.00
Gras d'épaule	32.00
<b>SAINDOUX</b>	la lb.
Tinette de 60 lbs.	0.16
Seaux de 20 lbs.	0.16½
<b>POISSONS FRAIS</b>	la lb.
Haddock	0.08
Morue en tranches	0.10
Doré	0.24
Brochet	0.13
Flétan, moyen	0.00
Hareng	0.06
Truite des Lacs	0.18
<b>POISSONS FUMES</b>	la lb.
Haddock	
fumé frais, btes 15 lbs.	0.10
fumé, petit	0.14
nouveau, filet de Niobé	0.17
Kippers, 15 lbs par bte	0.18
Hareng	
fumé désossé, 10 lbs boîte	0.17
<b>POISSON SALE</b>	la lb.
Morue medium	0.14
Morue petite	0.12
Morue séchée, moyenne et petite	0.11
Anguille de Québec, ronde	0.15
Morue skinless, filée	0.11
Morue skinless, petite, bte 30 lbs	0.10½
désossé, en bandes bte 30 lbs.	0.15
<b>SEL</b>	le sac
Fin (sac de 200 lbs)	1.95
Gros (sacs de 140 lbs)	1.25
En pierre (sacs de 100 lbs)	1.45
<b>TABAC</b>	par balle de 50 lbs.
	la lb.
Grand Rouge	0.35
Grand Havane	0.35
Petit Canadien	0.45
Rouge Quesnel	0.45
<b>FARINE A PAIN</b>	le char, le baril, en sacs
Première patente	7.70
Deuxième patente	7.10
Porte à boulanger	6.70
<b>INSECTICIDES</b>	la livre
Vert de Paris	
250 lbs. (baril)	0.29½
50 lbs. (bidon)	0.30
25 lbs. (bidon)	0.30
1 lb. (boîte métallique)	0.33½
1 lb. (boîte en carton)	0.31½
Arséniate de Plomb en Poudre	
50 lbs. (sac)	0.15
4 lbs. (sac)	0.15
1 lb. (boîte)	0.18¾
Arséniate de Chaux en Poudre	
50 lbs. (sac)	0.08¾
4 lbs. (sac)	0.09¾
1 lb. (boîte)	0.13

<b>ALIMENTS A BETAIL</b>	la tonne
Son	33.00
Gru rouge	34.00
Gru blanc (Laurentia)	38.00
Criblures de Blé moulues	00.00
Farine fourragère (en sac)	52.00
Middlings	40.00
Blé à engrais No 1 (minot)	1.22
Avoine à engrais No 1 (minot)	0.64
Criblures Standard moulues	0.00
Orge Can. Ouest No 3 (minot)	0.80
Scalpures d'avoine (tonne)	35.00
Maïs (minot)	1.12
Gluten (en sac)	54.00
Farine de viande cuvée	52.00
Farine de viande cuvée	85.00
Farine d'os	60.00
Ecaillés d'huîtres	23.00
Gravier	20.00
<b>MOULEES</b>	la tonne, au char
"Success"	49.25
"Union"	44.25
<b>GRAIN MOULU</b>	le sac de 98 lbs.
Blé-d'Inde moulu	2.25
Blé-d'Inde cassé	2.25
<b>FARINE A ENGRAIS</b>	le char, le baril, en sacs
1ère	5.40
2ème	4.90
<b>TOURTEAUX</b>	la tonne
De lin	57.00
De coton, No 1	59.00
De coton, No 2	55.00
<b>DRECHES</b>	la tonne
Drèches de Brasserie	33.00
Drèches de Distillerie	33.00
<b>HUILE</b>	le gallon
Albro à machine (baril de 40 gls.)	1.50
automobile (baril de 40 gls.)	1.10
<b>GAZOLINE</b>	le gallon
Imperial premier (baril de 47 gls.)	0.21½
Ethyl	0.24½
<b>PETROLE</b>	le gallon
Imperial Royalite (barils de bois de 42 gls.)	0.22
Imperial Royalite (barils d'acier de 47 gls.)	0.22
<b>ENGRAIS CHIMIQUES</b>	la tonne
F.A.B. Québec wagon complet	
Superphosphate 16% Ac. Ph. assimilable	14.60
Phosphate Thomas 16% Ac. Ph. assimilable 80% de finesse, sacs de 200 lbs.	16.75
Muriate de Potasse 48% Potasse soluble	40.00
Sulphate de Potasse 48% Potasse soluble	50.00
Sulphate d'Ammoniaque 20% Azote soluble	54.00
	prix net, la tonne
Nitrate de Soude 15% d'Azote	60.00
Nestor (2-8-4)	25.00
International (2-6-7)	26.00
Union (3-6-10)	30.00
Special (4-8-10)	36.00
Special (2-8-10)	32.00
Special (5-8-7)	37.00
Special (6-8-10)	39.00

# TECHNIQUE AGRICOLE

Baribeau, Bernard  
Beaudoin, Abbé Ed.  
Béliveau, Florentin  
Bois, Henri C.  
Campagna, Elz.  
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas  
Charbonneau, Anthime  
Cyrille, R. P.  
Désilets, Alphonse  
Fontaine, Chs. Art.  
Fortier, Pascal

Fortin, J.-Arthur  
Fortin, Ls. de Gonzague  
Gagnon, Aimé  
Gingras, Paul  
Honoré, R. P.  
Isidore, R. Fr.

Lafamme, Emile K.  
Lallemant, Abbé Jean  
Lamontagne, A.  
Langélier, Gustave  
Lavoie, J. H.  
Leduc, Albert

Léopold, R. P.  
Magnan, Jean-Chs.  
Maheux, Georges  
Maur, R. P.  
Montreuil, J. E.  
Morin, Adrien

Nagant, H. M.  
Prince, Gustave  
Rioux, Albert  
Rodrigue, X. N.  
Roy, Jean L.  
Roy, Ls. Ph.

Toupin, Gustave  
Vaillancourt, Cyrille  
Vézina, P. H.  
Wilfrid, R. F.

## La comptabilité agricole est nécessaire

LAURENT LETOURNEAU

Ce mot "comptabilité" fait courir un sourire dédaigneux sur les lèvres de tant de gens, qu'il me serait inutile de vous entretenir de la nécessité et des avantages de la comptabilité, sans commencer par répondre aux faux raisonnements, aux préjugés de plus d'un contre ce complément de toute entreprise.

—"L'on sait quand on arrive dans les affaires que l'on rejoint les deux bouts, lorsqu'il nous reste de l'argent en poche à la Toussaint", diront quelques-uns.

—Eh! Messieurs, répondriez-vous ainsi si, en vous annonçant que vous avez fait \$500, net, on vous disait que quelqu'un vous a volé \$200, \$300, \$400, et plus? Assurément non. Pourtant il y a des voleurs et des voleuses sur les fermes. Voilà pourquoi le porte-monnaie de nombreux cultivateurs est rarement rempli et souvent vide. Ces voleurs et ces voleuses existent, vous le savez. Cependant, vous hésitez à prendre le moyen de les découvrir.

—"Mais comment les découvrir?"

—Rien de plus simple, de plus facile: par la comptabilité de chaque département.

Par ce moyen de contrôle, vous saurez dire si votre entreprise paie bien pour votre capital d'argent investi et pour votre travail. Ayant des chiffres en main, vous pourrez établir des termes de comparaison entre les divers départements de votre ferme. Ainsi vous découvrirez si ce sont vos porcs, vos vaches, vos poules ou encore ces productions qu'on appelle secondaires, conduites à la diable, qui sont vos voleurs et vos voleuses cachés.

Aujourd'hui, en effet, la concurrence est tellement forte dans toutes les branches de l'industrie agricole, que le cultivateur d'à cette heure par sa faute ou indépendamment de lui, pour d'autres causes qui lui échappent (distance du marché, bas prix des produits...) que le cultivateur, dis-je, est fort exposé à trouver certaines lignes peu ou pas payantes du tout. Il faut étudier son cas en particulier.

—Mais, me répliqueront plus d'un, mon oncle Baptiste n'a jamais fait de comptabilité et c'est le plus riche de la paroisse, il se fiche bien de ça, la comptabilité!

—Votre oncle Baptiste, est-ce vous et nous, êtes-vous votre oncle Baptiste?

Si vous tenez à imiter votre oncle, imitez-le en tout. Portez comme lui des souliers de boeuf, de bonnes culottes d'étoffe, mangez du pain d'habitant, promenez-vous en calèche et non en auto, réjouissez-vous au son de l'accordéon; alors vous pourrez peut-

être comme lui vous passer de la comptabilité.

De plus, il faut vous rappeler que votre oncle Baptiste a vécu 25 à 30 ans avant vous et que sur sa bonne terre à foin, qu'il a reçue claire peut-être, son système de culture était bien simple.

Même en étant consentant de vivre comme votre oncle, vous ne pourrez présentement l'imiter dans son genre de culture. Vous le savez, la production du foin a vu son âge d'or et il vous faudra prendre un système de culture beaucoup plus compliqué. La production animale s'impose de plus en plus dans la province de Québec et alors, dans cette production vous vous trouverez en face de problèmes que vous ne pourrez pas résoudre sans une comptabilité bien tenue.

—Il est vrai, m'avouerez-vous, le mode de vie et le genre de production du cultivateur d'aujourd'hui sont bien différents de ceux d'hier; mais que peut nous dire la comptabilité? que peut-elle nous enseigner? que peut-elle nous révéler?

Vouloir douter de la nécessité, de l'efficacité de la comptabilité pour l'entreprise agricole, autant le voudrait-on pour toutes les autres entreprises. L'entreprise agricole n'est-elle pas, chers cultivateurs, une entreprise soumise à des lois sociales, économiques et financières? L'agriculture n'est-elle pas une affaire? Ne s'agit-il pas de produire, de transformer, d'acheter et de vendre? Ne faut-il pas produire au plus bas prix et vendre au plus haut prix pour retirer le plus de profits?

Une remarque ici: le profit ne consiste pas dans le prix de vente seulement, mais il consiste dans la différence entre le prix que telle chose a coûté et le prix qu'elle rapporte.

Alors vous voudriez que dans une entreprise plus compliquée, plus risquée que bien d'autres, la comptabilité ne puisse vous dire rien de nouveau ni vous montrer à produire avec profit?

Comment! La comptabilité ne peut rien vous dire, quand elle dirait à plus d'un qu'il travaille "pour des prunes," que son capital ne lui rapporte presque rien et que dans ces conditions il serait bien mieux pour lui de vendre sa terre pour aller faire fructifier son capital et son travail ailleurs!

Dans la recherche des causes d'un succès ou d'un insuccès, il faut y aller avec ordre et méthode pour trouver; comment le pourrez-vous sans moyen de contrôle, sans comptabilité?

Ainsi, vous qui vous plaignez que vos vaches, que vos porcs ou que votre exploitation ne vous paient pas, pou-

vez-vous me dire de quoi cela dépend? Sans comptabilité, si vous vous risquez de donner une ou plusieurs des causes, dans 90 cas sur 100, ce ne seront pas les hommes. Pour l'un, ce seront les prix qu'il ne contrôle pas, pour l'autre, ce sera la race, quand, en fait, ça dépendra de l'alimentation, des soins hygiéniques, d'un trop fort investissement sur ses bâtiments.

Pour résumer, disons que la nécessité de la comptabilité se tire du genre de vie et du système de culture qu'il faut suivre dans Québec.

Ici et aujourd'hui, l'agriculteur ne produit pas principalement pour lui-même, mais il produit pour vendre, pour se procurer des vêtements, une partie de sa nourriture, des amusements et une partie du confort réclamé par le progrès.

Il vous faut, cultivateurs, acheter et vendre comme le commerçant et l'industriel. Il vous faut organiser vos fermes sur une base d'affaire pour conserver une marge de profits entre vos achats et vos ventes. Ecoutez là-dessus un grand économiste américain qui traite du côté commercial de l'agriculture moderne:

"Le succès financier de la ferme, dit-il, présente un problème aussi complexe et réclame autant de tact commercial et de jugement qu'il en est requis pour tenir un magasin. L'homme qui produit des récoltes et des marchandises animales au plus bas prix et qui les vend au plus haut est le meilleur administrateur. L'homme qui connaît le coût de la production et de l'opération et dont les registres, montrant les lignes payantes, lui permettraient d'éliminer les non-rémunératrices, peut être regardé comme le meilleur homme d'affaire. L'Agriculteur moderne produit pour vendre."

Enfin, disons qu'en plus de sa nécessité, la comptabilité présente les avantages suivants:

- 1.—Elle déterminera vos bénéfices totaux, d'où vous pourrez déduire le salaire reçu et le taux d'intérêt rapporté par votre capital.
- 2.—Elle déterminera vos gains et vos pertes dans les départements particuliers.
- 3.—Elle vous indiquera les quantités d'aliments consommés, les heures de travail employées, les produits animaux obtenus, les rendements des champs; compilation précieuse pour vous renseigner sur le coût de votre production.
- 4.—Elle vous donnera en détail l'investissement de votre capital, ce que vous rapporte chacune de vos plastres; indication nécessaire pour vous instruire sur votre propre technique et vous aider à améliorer votre entreprise.
- 5.—La présence d'une bonne comptabilité, même élémentaire, est un argument sérieux à l'appui d'une demande de crédits aux banques ou ailleurs.

## L'achat des poussins d'un jour

FR. WILFRID, o.c.

L'industrie des poussins d'un jour ne date pas encore de 40 ans—exactement 37 ans en 1929—et voilà que déjà elle a atteint, chez nos voisins des Etats-Unis, un développement colossal. C'est en 1892 que fut faite, par un éleveur de l'Etat du New-Jersey, E. U. M. J. Wilson, la première expédition de poussins d'un jour. Ce fut le point de départ d'une industrie qui va, croit-on, produire ce printemps quelque chose comme 5 à 6 millions de poussins, et qui occupe aux Etats-Unis seulement plus de 10,000 personnes, sans compter le nombre dix fois plus grand de tous les engagés, hommes et femmes, qui y trouvent leur gagne-pain. Pour donner une idée de cet élevage spécialisé, disons seulement que si on pouvait réunir en une seule couvée gigantesque les oeufs qui seront utilisés à cette fin cette année, ils nécessiteraient un incubateur d'une capacité de cent millions d'oeufs. Cela représente probablement la production d'oeufs d'un million et demi de troupeaux de volailles ce printemps. Ces seuls chiffres permettent de se figurer quel débouché pour leurs oeufs à couvrir le marché américain, grâce à l'industrie des poussins d'un jour, offre aujourd'hui aux fermiers et aux petits éleveurs qui manquaient autrefois de marché pour ces produits.

### Comment expliquer ce développement.

Ce fut d'abord, en 1916, la formation de l'Association Internationale des poussins d'un jour, qui fit dès lors réaliser des progrès énormes à l'industrie encore peu développée à cette époque, ce qui est un autre fait démontrant les avantages des associations entre producteurs.

En 1918, le service des postes américaines acceptait de recevoir les poussins d'un jour comme objet régulier de transport par la malle, à condition toutefois qu'ils fussent délivrés dans les 72 heures d'expédition.

Et enfin, en 1920, les colis contenant des poussins furent admis à jouir des privilèges de l'assurance postale et purent ainsi être expédiés C.O.D.

### Avantages de l'achat de poussins d'un jour

Ces avantages sont nombreux; signalons ici seulement les suivants:

1) Pas de troubles nécessités par l'achat et le fonctionnement d'un incubateur, au maniement duquel la plupart des cultivateurs sont peu entendus et peu soucieux de l'être, tandis que les directeurs de ces stations d'incubation sont de vrais experts qui font ainsi bénéficier les petits éleveurs de leur expérience personnelle.

2) L'achat des poussins peut se faire à aussi bonne heure qu'on le désire, en aussi grande quantité, de la race et de la lignée de son choix, en exigeant même, en y mettant le prix bien entendu, que ces poussins proviennent de volailles élevées en pedigree et soumises aux contrôles officiels de ponte.

3) L'organisation de l'élevage vers un but déterminé d'avance est ainsi rendue bien plus facile: qu'on désire produire des broilers (poulets précoces pour le marché), chapons, poulettes de 3 mois ou poulettes pondueuses d'automne et d'hiver, etc.

(Suite au prochain numéro)

## Médecine vétérinaire

Donnée par le R. F. Gabriel, o.c.

Nous nous sommes assuré la collaboration d'un vétérinaire diplômé. Nos lecteurs qui auraient à le consulter pourront le faire dans ces colonnes pourvu: 1) Que leurs questions soient signées afin que nous sachions d'où elles viennent—les signatures seront gardées secrètes. Nos correspondants pourront ajouter un pseudonyme. —2) Ces correspondances devront être adressées: "Au R. Frère Gabriel, M. D. V. Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué." Les demandes devront être brèves et bien explicites.

### L'intersexualité dans l'espèce bovine

La génisse vèlera-t-elle?

Voilà la première question que se pose le propriétaire quand il apprend qu'une de ses vaches vient de donner des jumeaux et qu'ils sont de sexes différents. La question est-elle logique?

Une brebis donne le plus souvent des jumeaux et ils sont féconds. Une femelle de l'espèce porcine donne et des mâles et des femelles qui sont féconds.

Pourquoi une génisse, parce qu'elle issue d'une mère ayant donné des jumeaux, serait-elle stérile?

Mystère diront les uns; impossibilité diront les autres; surprise pour un troisième groupe; c'est la première fois que j'entends dire cela. En effet, lorsqu'une vache donne des jumeaux et que ceux-ci sont de sexes différents, la femelle est presque toujours stérile, parce que ses organes génitaux sont rudimentaires.

On a désigné sous le nom d'intersexes ces individus, et cet état porte le nom d'intersexualité.

Le plus intéressé dans cette question c'est l'éleveur de bétail laitier; car pour les éleveurs d'animaux de boucherie, elle est d'une importance secondaire. Pour le premier, il n'est pas indifférent d'élever une génisse jusqu'à l'âge de deux ans pour constater ensuite qu'elle est stérile. C'est une perte de temps et d'argent. On comprend pourquoi une fécondité trop grande chez une laitière d'une grande valeur n'est pas une bénédiction pour son propriétaire, et on imagine son anxiété quand il attend la réponse à cette question: Vèlera-t-elle?

Mettons immédiatement quelques points en évidence. Nous avons dit que si une génisse et un veau sont jumeaux, la génisse est le plus souvent stérile. S'il y a deux veaux, les deux sont féconds, et il en est de même s'il y a deux génisses.

Une question intéressante, et qui n'a pas encore été résolue, à notre connaissance, c'est celle de savoir ce qui arrive dans le cas rare, cependant possible, où une vache a des triplets ou des quadruplets.

Quelle est la cause de la stérilité d'un intersexe?

Il a fallu bien des années de travail et renverser bien des hypothèses en vogue pour avoir une connaissance précise de ce phénomène. Longtemps on a été dans l'incertitude.

Pour répondre à la question logiquement, on a commencé par disséquer ces génisses stériles. Un examen approfondi dénotait que chez ces individus les organes reproducteurs étaient rudimentaires, c'est-à-dire manquaient de développement.

Extérieurement, ces femelles ont plutôt l'aspect de bouvillons (steers) et cette ressemblance s'accroît de plus en plus à mesure que la femelle avance en âge. Cette similitude du mâle et la présence des organes femelles externes avaient fait donner à ces individus le nom d'hermaphrodites, et on concluait que c'était plutôt des mâles dont les organes étaient modifiés.

Il faut arriver jusqu'à ces dernières années pour avoir une explication plausible du mystère. Un professeur de l'Université de Chicago se piqua d'apporter une solution au problème et il fit si bien que ses investigations apportèrent la lumière désirée.

(A suivre)

### Questions et réponses

Q.—J'ai une vache de malade depuis 3 semaines. Elle a commencé par une indigestion. Je lui ai donné du beurre et de la graisse, avec succès. Tout va bien de ce côté. Elle enrageait de manger; je ne lui en donnais pas beaucoup; un peu de foin, une pinte de son avec une cuillerée à thé de salpêtre; mais à présent, elle perd l'appétit.

R.—Essayer de trouver la cause et de la supprimer. Donner une nourriture variée et appétissante. Quelquefois de l'avoine rôtie sera mangée avec goût. Comme apéritif donner 4 cuillerées à soupe de vinaigre dans un peu d'eau 2 ou 3 fois par jour. Permettre à l'animal l'accès au sel. Donner de l'eau pure en abondance.

Q.—Je voudrais savoir si la corde de lieuse dans la paille peut faire dommage aux animaux. Il y en a qui la mange toute.

R.—Certainement, ces cordes peuvent s'agglomérer en se réunissant par du mucus et former des pelotes que l'on qualifie du grand mot d'oogagropiles. Ces corps peuvent obstruer une ouverture de l'estomac et amener la mort.

Q.—Veuillez me dire s'il y a des remèdes à faire à la maison, étant éloigné des pharmacies. L. B. St-Rémi de Tingwick.

R.—Tout cultivateur devrait avoir une petite pharmacie contenant les médicaments pour traiter les maladies communes. Une petite armoire spécialement destinée à cet usage devrait les contenir.

Voici une liste de médicaments usuels.

Sel d'Epsom (à médecine)  
Téfnure d'iode  
Acide phénique (carbolique)  
Antiseptique à base de goudron (créoline)  
Huile de lin crue et de ricin (castor)  
Bicarbonate de soude (Soda à pâte)  
Gingembre.

DEMANDE.—Je vous serais obligé de bien vouloir me dire, par l'entremise de l'organe de l'U.C.C., à quel âge un veau peut-il être éprouvé à la tuberculine.

REPONSE.—On sait que lorsqu'on éprouvait les veaux, à la tuberculine, par la méthode sous-cutanée, il y avait de grandes difficultés à cause de l'élévation normale et des fluctuations fréquentes de la température.

Aujourd'hui que l'on emploie la méthode intradermique la question est tout autre. Nous ne voyons aucune raison pourquoi un veau, s'il est tuberculeux, ne réagirait pas, même très jeune. Nous avons vu une réaction typique chez un veau de quatre mois. Exceptionnellement, il peut y avoir des réactions chez des veaux plus jeunes si ces veaux proviennent et cohabitent avec des vaches atteintes de tuberculose généralisée. Toutefois il ne faut pas oublier que c'est une maladie à évolution lente dont la marche varie sous l'influence de plusieurs facteurs. Il n'y a pas, à notre connaissance, de règle fixe quant à la tuberculination des veaux. Le gouvernement fédéral oblige ses inspecteurs, d'éprouver tous les animaux d'un troupeau. Certaines autorités prétendent qu'un veau ne réagit pas ou très rarement avant trois mois, d'autres disent six mois. Si des réactions, chez de jeunes animaux, sont rares il ne faut pas oublier qu'elles sont possibles.

## Consultations légales

Données par l'avisur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales; Mire Ernest Simard, B.C.L., avisur légal de l'U. C. C. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous—Consultations Légales." On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

QUESTION.—Ma mère qui était veuve est morte il y a environ six ou sept mois. Elle avait fait un testament devant notaire. Sur ce testament j'ai été nommé son exécuteur testamentaire et son légataire universel. Elle m'a laissé entre autres choses une créance hypothécaire qui deviendra due le premier mai 1929. Sur l'acte d'hypothèque l'intérêt est stipulé payable tous les six mois, le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, et il y a une clause qui dit: Au cas où le débiteur serait en retard de quinze jours pour payer ses intérêts, le montant de l'hypothèque pourra être réclamé. Le débiteur n'a pas payé les intérêts dus le 1er novembre 1928. Que dois-je faire? En plus, est-ce que je suis obligé de faire enregistrer le certificat du Percepteur du Revenu?—Un qui veut savoir.

REPONSE.—Votre lettre comporte deux questions et conséquemment deux réponses. Pour répondre à votre première question, ce que vous devez faire, c'est de demander le paiement de votre débiteur; s'il refuse, voyez un avocat, soumettez-lui vos documents et autorisez-le à prendre une action contre qui de droit.

En réponse à la deuxième question, à savoir si vous êtes tenu de faire enregistrer le certificat du Percepteur du Revenu, je dis non, et voici pourquoi:

Dans un tel cas, le Statut S.R.P.Q. 1925, Chapitre 23, Article 14, paragraphe 7, n'exige pas l'enregistrement par transcription du certificat du Percepteur.

Le paragraphe 7 de l'article 14 ci-dessus mentionné déclare: 1° Que nul transport des biens d'une succession n'est valide et ne constitue un titre à moins que:

a/ Les droits n'aient été payés;  
b/ Le Certificat du Percepteur attestant ou que les droits ont été payés, ou qu'il n'y en a pas à payer, selon le cas, ait été enregistré par transcription.

2° Que, s'il s'agit d'une quittance ou main-levée qui n'a pas été enregistrée au long (car la quittance enregistrée au long l'est ainsi parce qu'elle est une quittance par subrogation, constituant par conséquent un transport), il suffit que le certificat du Percepteur soit déposé au bureau d'enregistrement avec les documents nécessaires à la radiation.

Donc, dans le cas d'une quittance donnée par la succession, l'enregistrement par transcription du certificat du Percepteur n'est pas requis.

Il faut distinguer entre le transport mentionné en premier lieu, qui fait sortir les biens de la succession, et la transmission en vertu de l'article 2098 C. C. qui ne fait pas sortir les biens de la succession, mais ne fait que déterminer quels biens sont compris dans la succession, et, dans le cas d'une succession AB INTESTAT, quels sont les héritiers.

Dans le cas présent, il y a comme en toute succession, transmission des biens du DE CUJUS au légataire en vertu du principe que le mort saisit le vif" mais, il n'y a pas transport des biens par la succession et en dehors de la succession.

Le légataire, réclamant le paiement de la créance hypothécaire, n'aura qu'à produire par dépôt, avec la quittance qu'il donnera de la somme qu'il lui sera payée, le certificat du Percepteur du Revenu.

Le Statut cité plus haut n'exige pas davantage.

C'est tellement le cas que, dans les règles de procédure du bureau d'enregistrement, l'on accepte pour enregistrement le testament et la déclaration de transmission en vertu de l'article 2098 sans exiger en même temps l'enregistrement par transcription du certificat du Percepteur du Revenu.

S'il n'y a pas transport par l'héritier ou le légataire mais simplement paiement à l'un ou à l'autre de la créance hypothécaire à eux transmise par succession—il n'est pas nécessaire d'enregistrer par transcription le certificat du Percepteur du Revenu, mais simplement de déposer ce certificat au bureau d'enregistrement avec les documents autorisant la radiation.

QUESTION.—Un chemin a été aboli. A qui appartient le terrain de ce chemin maintenant? UN ABONNE.

REPONSE.—Lorsqu'un chemin est aboli, le terrain du dit chemin en droit revient au lot d'où il a été détaché et dans certain cas il appartient par moitié aux terrains entre lesquels il est situé.

QUESTION.—J'ai loué une terre que je cultive. Mon locateur m'a averti que si je n'avais pas assez d'animaux et de roulant sur la terre qu'il m'enlèverait la terre. Veuillez donc me dire ce qu'il peut faire.—UN FERMIER.

REPONSE.—Voici ce que dit l'article 1647 C. C.: "Le fermier est tenu de garnir l'héritage de bestiaux et d'ustensiles nécessaires à son exploitation et de le cultiver avec le soin et l'habileté raisonnables.

QUESTION.—J'ai vendu à mon voisin un cheval. Il veut me forcer à le reprendre et à lui remettre son argent. Il dit que mon cheval est rétif. Suis-je obligé de le reprendre et de lui remettre son argent. Je VOUDRAIS SAVOIR.

REPONSE.—De par la loi, vous devez garantir votre acheteur contre les défauts cachés. Si votre cheval était rétif avant la vente et que vous n'en avez pas averti votre acheteur, il peut exercer contre vous les recours que lui accorde la loi.

QUESTION.—Je suis mariée en communauté de biens. Est-ce que je pourrais obtenir une séparation de biens?—UNE INTERESSEE.

REPONSE.—Oui. Mais votre demande en justice ne sera fondée que dans les cas mentionnés dans l'article 1311 du Code Civil qui dit: "La séparation de biens ne peut être poursuivie qu'en justice, par la femme dont les intérêts sont mis en péril, et lorsque le désordre des affaires du mari donne lieu de craindre que les biens de celui-ci ne soient pas suffisants pour remplir les droits et reprises de la femme".

QUESTION.—Est-ce que je peux vendre à ma femme une terre qui m'appartient? ZEF.

REPONSE.—Non. L'article 1483 du Code Civil le défend formellement.

QUESTION.—Je suis mariée et mon mari est vivant. J'ai des biens et je voudrais les donner. Est-ce que je pourrais les donner par testament?—UNE AMIE.

REPONSE.—Oui. L'article 184 C. C. dit: "La femme peut tester sans autorisation du mari".

## Une parole de Ministre

(Suite de la première page)

table dans la mémoire, ce cachet "de retraite fermée agricole" suivant un mot heureux de M. l'Abbé Dumouchel, qui vint du fond de Labelle nous visiter l'été dernier avec un groupe des cultivateurs des paroisses du nord, député en tête.

Ces conférences de paroisse doivent devenir très fréquentes, et pour cela, il faut qu'elles coûtent le moins cher possible, qu'elles relèvent de l'Agronome, qu'elles viennent sans cesse imprégner l'atmosphère des réunions de cercles paroissiaux, de ceux de l'U.C.C. surtout.

Et que fait l'Ecole d'Agriculture dans le présent?

En plus de former, le mieux possible, de futurs agronomes, techniciens, propagandistes, spécialistes ou conférenciers agricoles, en plus surtout de former avec soin de fortes vocations agricoles, elle développe un Cours Moyen qui demeurera toujours bien supérieur à ceux des comtés, tant à cause de l'expérience et de la compétence de ceux qui y professent, qu'à cause de l'équipement supérieur des laboratoires . . . lorsqu'ils seront terminés.

Et dans l'avenir?

Ce sera encore l'Ecole Supérieure d'Agriculture qui, ayant assez de murs pour recevoir tout son monde et mise en état de donner tous les cours abrégés d'hiver dont besoin sera, pourra du même chef donner des cours abrégés d'été à tous nos bons Frères et à toutes autres personnes chargées d'inculquer aux fils de nos cultivateurs, en même temps qu'un amour instinctif de leur condition, les premiers éléments de l'agriculture. Car, que l'on se mette bien dans la tête que ce n'est pas seulement en feuilletant les seuls livres de science, qui n'exposent que partiellement nos besoins et nos ressources, que nos instituteurs et institutrices des écoles primaires de la campagne acquerront l'intelligence de la question agricole dont ils ont besoin pour bien remplir leur mission, qu'ils acquerront surtout cette conviction de la nécessité pour l'enfant de poursuivre, au-delà des éléments puisés à nos chères petites Ecoles "qui ont été le berceau de tout un peuple", ses études en agriculture.

Comment au reste consentir à refuser à ceux qui doivent former la masse de nos habitants de demain, ce que nous aurons accordé, au prix de bien plus grands sacrifices, à quelques-uns de leurs pères? Comme on le voit, c'est donc encore à l'Ecole Supérieure d'Agriculture que l'on devra s'adresser pour solutionner la question d'importance primordiale qu'est celle de la ruralisation de notre "petite Ecole" de campagne. Dans un avenir encore, et celui-là très prochain, une nouvelle forme d'instruction agricole fera son chemin et continuera le travail commencé à la petite Ecole. Je veux parler des cours d'agriculture à domicile et par correspondance, tels ceux que l'U.C.C. annonce aux lecteurs de "La Terre de Chez Nous".

Eh bien! là encore, l'Exécutif de l'U.C.C. avec beaucoup de sagesse, n'a pas cru devoir confier à un ou plusieurs particuliers cette mission très importante, mais instinctivement il s'est adressé à l'Ecole d'Agriculture. L'Ecole Supérieure d'Agriculture peut seule assumer la responsabilité d'enseigner à 10, 20, 30 mille cultivateurs et plus, jeunes et vieux, les principales branches de l'Industrie Animale, de la Grande Culture et de l'Horticulture, les éléments essentiels des Sciences Naturelles et une base solide d'Economie rurale, de la comptabilité surtout.

L'Ecole Supérieure durera des siècles; le professeur le plus populaire s'usant dans la mesure où il se donne, passe, comme les fleurs que nous aimons, toujours trop vite. L'Ecole Supérieure qui distribue, avec la science agricole, les leçons de catéchisme et de grammaire, possédera toujours une autorité et une puissance moralisatrice auxquelles le particulier qui ne fait que de la science, ne pourra jamais prétendre.

L'A.C.J.C. demandait, il y a quelques semaines, à l'Honorable Premier Ministre, de s'occuper de la jeunesse des campagnes au sortir de la petite école, d'inventer un moyen qui lui permettra, non seulement de ne pas oublier le peu qu'elle aura appris sur les bancs, mais d'élargir encore le cercle de ses idées, de ses connaissances pratiques.

L'Ecole Supérieure d'Agriculture, ici encore, offre ses services, à l'unique condition qu'on veuille bien les accepter et, auparavant, que l'on veuille bien les rendre possibles.

En résumé, nous pouvons reprendre en toute vérité cette parole digne d'un ministre, énoncée plus haut, en la complétant comme de juste:

"Finissons donc enfin de construire et d'outiller nos Ecoles Supérieures d'Agriculture, afin de les mettre en état de donner:

des *cours abrégés d'hiver* à la génération actuelle de nos cultivateurs;

des *cours abrégés d'été* aux instituteurs et institutrices à qui nous confierons la ruralisation de notre petite école de campagne;

des *cours par correspondance*, à domicile, pour cette même jeunesse une fois qu'elle aura quitté l'enseignement primaire;

un *Cours Moyen* suivi par un plus grand nombre de ses fils du sol privilégiés qui, retournés au foyer, prêcheront d'exemple;

un *Cours scientifique* enfin parfait qui rendra le corps agronomique tel que nous le concevons encore d'une façon idéale: mêlant la recherche aux bons conseils, une science plus profonde à ce dévouement qui les caractérise si bien aujourd'hui. Un technicien pour demeurer expert doit demeurer en contact incessamment avec les sources de la science; c'est pourquoi, pour eux, l'Ecole Supérieure d'Agriculture pourra organiser un cours de recherches et des cours abrégés en tout temps.

Des plus petits aux plus grands, l'Ecole Supérieure d'Agriculture atteint tout le monde.

L'enseignement agricole à ses divers degrés peut vivre en elle ou par elle.

Nées depuis si longtemps, ne méritent-elles pas d'atteindre enfin leur âge parfait?

Père LOUIS-MARIE, o.c.  
Professeur à P.I.A.O.

## Comment se procurer du bon grain de semence

Il est temps maintenant de songer sérieusement à la préparation ou à l'achat des semences pour le printemps si on ne l'a pas déjà fait.

La récolte ayant été généralement mauvaise, l'année dernière, bien des cultivateurs devront acheter tous les grains et graines nécessaires pour leurs ensemencements. Quelques autres, plus heureux, pourront trouver chez-eux, ce dont ils auront besoin.

Dans les deux cas, cependant, il importe de voir à ce que les semences possèdent toutes les qualités requises, afin de ne jeter en terre que des grains possédant le plus de garanties possibles de produire une bonne récolte.

### Préparation à domicile

Les cultivateurs qui ont récolté, dans de bonnes conditions, un grain d'une variété avanta-

geuse, n'ont pas de raisons de changer de semence. Ils doivent cependant passer ce grain deux ou trois fois dans un bon crible pour enlever les graines de mauvaises herbes, les grains petits, légers ou endommagés, et les matières étrangères.

Ce travail bien fait devrait réduire la quantité originale de 30, 40 et même 50%.

Le grain sera ensuite mis dans des sacs bien propres pour attendre le temps des semailles.

Dans l'intervalle, il serait très prudent de faire un essai germinatif. Bien des mécomptes peuvent être évités par cette précaution.

Si on ne veut pas faire soi-même l'essai de germination, on devrait le faire faire par la Division des Semences, en envoyant un échantillon, (une livre pour les céréales, deux onces pour les graines fourragères) au Laboratoire des Semences, à Québec. Une analyse complète et un classement officiel de cet échantillon seront retournés à l'expéditeur.

Au moment de semer, on aura soin de désinfecter l'avoine à la formaline pour détruire les maladies charbonneuses.

### Achat des semences

Ceux qui doivent acheter des semences devraient prendre toutes les précautions nécessaires pour s'assurer le maximum de qualité.

Il y a souvent confusion, dans le commerce, entre le véritable grain de semence et celui qui ne l'est pas.

On croit quelquefois acheter une semence de première qualité, quand, en réalité, on a du grain de consommation.

Il arrive aussi qu'on croit faire de l'économie en achetant du grain commun. En définitive, cette semence devient la plus coûteuse . . . et de beaucoup.

Celui qui veut se procurer du véritable grain de semence, du grain propre, uniforme, lourd, possédant un bon pouvoir germinatif,—a un moyen bien simple et sûr à sa disposition.

Il suffit de constater si le grain en question est classé comme semence No 1, s'il porte un numéro de certificat (test) attestant l'authenticité de ce classement et s'il est marqué du nom et de l'adresse du vendeur.

La Loi des Semences exige tous ces détails sur chaque poche de grain ou de graine de semence. L'acheteur peut ainsi reconnaître ce qui a été trouvé propre à l'ensemencement, après analyse; il peut se rendre compte de la qualité de cette marchandise, qui peut être No 1, No 2, et No 3, et il peut faire vérifier par le Laboratoire des Semences de sa province l'exactitude de ces déclarations.

D'ailleurs, l'inspection faite continuellement par les inspecteurs de la Division des Semences, et les pénalités encourues par les violateurs de la Loi, permettent au cultivateur d'accorder raisonnablement sa confiance à ces déclarations.

Les grains qui ne sont pas ainsi marqués, ne sont pas des grains de semence; ils ne doivent être vendus que pour la consommation.

On a beau dire les plus belles choses à leur sujet, on a beau les annoncer comme étant criblés et recrifiés, si on ne les fait pas classer comme semence,—quand il s'agit de semences,—c'est qu'ils ne le méritent pas. Un défaut quelconque doit les empêcher d'arriver jusque-là.

Car le classement comme semence est un avantage considérable pour la vente et, comme il ne coûte rien, en soi, aucun bon vendeur ne négligerait ce moyen.

On ne peut donc annoncer et vendre comme semence que les grains portant sur chaque contenant les détails exigés par la Loi des Semences et énumérés plus haut. Que les intéressés en tiennent compte.

(Suite à la page 11)

## Achat des semences

(Suite de la page 10)

Cette année, la province du Manitoba sera, semble-t-il, l'une de nos principales pourvoyeuses de grains de semences.

Des quantités assez considérables ont déjà été expédiées dans notre province et des arrangements ont été faits pour que ce grain ne coûte pas trop cher à nos cultivateurs.

Pour acheter dans les meilleures conditions possibles, cependant, il faudrait, au préalable, que les acheteurs réunissent leurs commandes, pour former une quantité assez considérable. Pour un char complet le Ministère de l'Agriculture paie le coût total du fret.

Il faudrait ensuite faire expédier ce grain directement du marchand de gros au cultivateur, avec le moins d'intermédiaires possible.

Ainsi organisés, les cultivateurs pourront se procurer, à un prix très abordable, du grain de semence de toute première qualité.

Un peu de bonne volonté, un peu d'entente et la question est résolue.

JOSEPH FERLAND, B.S.A.  
Inspecteur.

## En l'honneur de Mgr Caron

Les fêtes du 60<sup>ème</sup> anniversaire de prêtrise de Mgr Napoléon Caron, ancien curé de Yamachiche, ouvertes par une grande fête, la veille, au couvent des Soeurs de la Congrégation, se sont terminées hier soir par une grande manifestation à l'Académie des Frères.

Le matin à neuf heures, Mgr Caron célébra une messe d'actions de grâces à laquelle assista pratiquement toute la population de Yamachiche. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine L. A. Dusablon, curé de Louiseville. Après la messe, M. le notaire A. O. Bellemare, accompagné de M. Hyacinthe Trahan, marguillier en charge, présenta sur plateau d'argent un magnifique bouquet spirituel à Mgr Napoléon Caron. Il lui lut ensuite une adresse exprimant tout l'amour et l'admiration des paroissiens. Au banquet qui suivit la messe, Mgr Comtois félicita le jubilaire.—(La Patrie).

N.D.L.R. Monseigneur Caron est précisément l'auteur du cantique à St-Isidore publié dans le numéro du 13 courant de "La Terre de Chez Nous".

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mardi le 16 avril 1929, des soumissions pour la construction d'une nouvelle jetée du nord, à Burlington-Channel, comté de Wentworth, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour nouvelle jetée du nord, Burlington-Channel, Ont."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, édifice Equity, Toronto, Ont., du Builders' Exchange, 1104 rue Bay, Toronto, Ont., ainsi qu'aux bureaux de poste, Burlington, Ont., et Hamilton, Ont.

On ne tiendra compte des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$50.00, payable à l'ordre du ministère des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,  
S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire.  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 13 mars 1929.

# A VENDRE

**AVIS AUX CULTIVATEURS.**—Messieurs les Cultivateurs qui désirez changer de place, venez donc vous installer dans la plus belle région agricole de la Province de Québec. Ici, vous trouverez des terres planes et sans roches, poussant d'une manière prodigieuse. Il est connu de tout le monde que les terres de la vallée du Richelieu, sont les plus belles de la province. Cependant chose regrettable, les jeunes ne veulent plus cultiver et les vieux sont forcés de sacrifier ces belles terres. Il y a des terres pour tous les goûts et à portée de toutes les bourses. Pour plus de détails veuillez vous adresser à B. St-Amand, St-Jean, Iberville.

**HOLSTEINS**, accrédités: Trois jeunes taureaux nés, 28 décembre, 1927, 15 avril, et 18 août 1928. Aussi jeunes veaux, génisses. Ancêtres de choix. Procréateur: Lynx d'Oka, (73549) La Trappe, provenant de Korndyke King Raymondale (49839). S'adresser: Ferme "Ché-Nou", Paul Boucher, Boucherville.

**GUERNSEY** mâle, né le 23 décembre, 1927, de parents importés prêt pour service. S'adresser: Ludger Véronneau, St-Zotique Co. Soulanges, P. Q.

**HOLSTEINS**—Jeunes veaux du printemps, deux sexes provenant d'un troupeau accrédité. Père, Maurice Korndyke Raymondale No 74123 provenant d'une mère de 19577 livres de lait. Mères sous contrôle. S'adresser: Lucien Milot, Yamachiche, (St-Maurice), P.Q.

**WHITE LEGHORNS** provenant d'une des meilleures lignées de pondeuses du Canada. 100% garanti livrés vivants. Liste de prix gratuite sur demande. Assurez-vous de votre livraison immédiatement. Accessoires avicoles neufs et usagés de toutes sortes, toujours en stock. S'adresser: St-François Poultry Farm, Reg'd, St-François-Xavier de Brompton.

**FRAMBOISIERS**, plants certifiés Newman: \$6.00 le cent; Fraisiers Dunlop: \$1.00 le cent. F.O.B. station Waterville. On pourra se procurer des plants sains et vigoureux en s'adressant à Georges Petit, Ferme Excelsior, Waterville, P.Q.

**AVOINE.**—Alaska enregistrée No 1 quatrième génération. Mûrit 10 jours avant la Banner. Bon rendement. Aimé Langeller, Ste Rosalie, Bagot.

**LAPINS ET RENARDS.**—Lapins Chinchillas, noirs argentés, géants blancs.—Renards noirs argentés enregistrés. Ferme d'élevage "Québec," Montmagny, P. Q.

**PLYMOUTH ROCK BARRES.**—Oeufs d'incubation et poussins d'un jour à un prix raisonnable. S'adresser à Denis Tétrault, St-Jacques le Mineur, P. Q.

**POUSSINS D'UN JOUR.**—De race pure Plymouth Rock barrés, Leghorn blancs provenant de fortes pondeuses sélectionnés au nid-trappe, record de ponte 190 à 252, garantie 100% des poussins vivant à votre station; prix en avril, mai, 25 l'unité; en juin, juillet 20 pour grosse quantité. Ecrire à Léon Bisson, St-Jovite, Comté Terrebonne, Tel. 46

**OEUFS, POUSSINS.**—Rhode-Islands, Leghorns Blancs, Plymouth Rocks. Troupeau contrôlé au nid-à-trappe, éprouvé et exempt de diarrhée blanche. Aussi sujets Leghorns et Rhode-Islands. —Ferme du Séminaire, St-Victor de Beauce, P.Q.

**AYRSHIRES ACCREDITÉES**—50 têtes, veaux mâles, taureau de 2 ans ainsi que femelles de tout âge provenant de mères au livre d'Or. Ferme St-Gérard, Roger Raynaud, prop. Vaucluse, P.Q.

**PLYMOUTH ROCK BARRES.**—Coquets, en nombre limité, nés le 2 juin de mères de 200 à 230 oeufs. Prix \$5.00 chacun. S'adresser, M. Thos. Marchessault, St-Antoine, Comté Verchères.

**INCUBATEURS** de 600 oeufs, Buckeye, parfait ordre, donne de bons résultats. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Alphonse Audet, St-Anselme (Dorchester).

### Monseigneur Larouche

"Bonne nouvelle"! Notre dévoué Monseigneur Larouche par décret de Rome vient d'être nommé protonotaire apostolique. L'Exécutif de l'U.C.C. croit se faire l'interprète de tous ses membres en priant le distingué prélat d'accepter l'hommage de leurs respectueuses félicitations et leur appréciation de cette dignité nouvelle accordée à l'un de leurs aumôniers les plus dévoués et les plus distingués.



### GRATIS

Cette montre et plusieurs beaux cadeaux donnés à ceux qui vendront 50 paquets de graines de jardin à .07c. Demandez 50 paquets et notre circulaire de primes.

L'Union des Jardiniers Enrg.,  
Lévis, P. Q.

# DÉCOUPEZ

le coupon ci-dessous si vous n'avez pas encore reçu dans votre famille notre

## CATALOGUE

Printemps-Eté 1929

Il vaut son pesant d'or.

S. v. p. m'adresser gratuitement votre catalogue Printemps-Eté 1929 T. C. N.

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# PRIME GRATIS



Gagnez ce merveilleux bracelet de Ste Thérèse en forme de MONTRE BRACELET, beau fini en métal, bonne qualité. Pour le gagner, vendez 25 EPINGLETTES à 15 cts. PLAQUES EN OR, SUJETS RELIGIEUX ASSORTIS, tels que St-Joseph, Sacré-Coeur, Mater Dolorosa, Ecce Homo, St-Antoine, etc. Ces épinglettes se vendent très facilement.

ECRIVEZ A

## RELIGIOUS SUPPLIES Ltd

4485, De Laroche

MONTREAL

UNE ORGANISATION CATHOLIQUE

Nom ..... Adresse .....

Ville ..... Comté .....

# 700 Graines pour 25c.

## FLEURS ET TOMATES

Sur réception de 25c nous enverrons un paquet de 350 graines de nos fameuses tomates "LABRADOR." La plus hâtive de toutes les rouges. AUSSI UN PAQUET GRATIS de 350 graines de fleurs de 25 sortes différentes si vous mentionnez le journal "La Terre de Chez Nous".—Le tout pour 25c avec le catalogue.

Nous ferons sur demande des prix spéciaux aux cercles de l'Union Catholique des Cultivateurs pour achats de graines en grosse quantité. Désignez la quantité de chaque espèce en demandant les prix. Adressez—

### HECTOR L. DERY LIMITÉE

Boîte 626—MONTREAL

Gratis—Notre gros catalogue français de graines et plantes.

## Cercle des fermières de Ferme-Neuve

"Gloire à Dieu."

"Honneur au Foyer! ! !"

(Devise du Cercle.)

Cordiale bienvenue à nos consœurs récemment admises dans notre Cercle de fermières! ! Elles peuvent compter qu'elles trouveront en nous des compagnes zélées et dévouées qui se feront toujours un plaisir de les renseigner sur la régie interne de notre association.

Lors de notre dernière réunion, il a été question d'une demande de délai pour la perception d'arrérages dus sur contributions par d'anciens membres. La chose a été référée à M. Alph. Désilets, Chef de l'Economie Domestique, au Ministère de l'Agriculture, à Québec qui a aimablement accordé l'autorisation en question, mais en ajoutant toutefois:—"Quelque soit à l'avenir la date de votre entrée dans le Cercle, vous devrez vous soumettre, et ce, dès la fin de l'année présente, au règlement en vigueur. C'est-à-dire, que vous devrez payer à date fixe. (Du 1er novembre au 15 décembre inclusive.)"

La demande faite et l'autorisation accordée ont produit d'heureux et d'excellents résultats, puisque de 54 membres que nous étions, nous sommes passées, en 15 jours à peine, à un effectif de 110 membres actifs. Espérons que ce nombre s'accroîtra encore. En attendant, si chacune de nos fermières voulaient nous recruter un nouveau membre seulement, d'ici un mois... L'effectif de notre Cercle serait vite augmenté, n'est-ce pas?

Notre Comité Exécutif vient de prendre une louable initiative, en créant "un ouvroir" qui est déjà en opération depuis ces derniers temps. Une journée par mois, les membres du Cercle, qui peuvent disposer d'un peu de temps, se réunissent pour confectionner de la lingerie pour nos pauvres; d'autres visitent les foyers indigents pour se rendre compte des besoins. Plusieurs familles ont été secourues. Nous continuerons de nous occuper de nos infortunés et de leur venir en aide dans la mesure du possible.

Nos félicitations à Mde Josaphat Ouellette pour le succès dans son organisation d'une soirée récréative pour commémorer le troisième anniversaire de la fondation de notre Cercle local. Nous avons coulé d'agréables moments avec nos époux, de même que nos filles avec leurs amis. Toutes, nous nous sommes amusées, comme savent le faire des bonnes Fermières. Nos sincères remerciements donc, aux organisatrices de cette soirée, aux musiciennes et aux actrices qui ont prêté un concours si généreux!

Etaient présents:—M. le Curé Martin, M. le Vicaire Joyal, et M. l'Abbé Dumouchel, (ce dernier de Mont-Laurier) la plupart des membres de notre paroisse, ainsi que plusieurs membres des Conseils voisins, notamment de celui de Mont-Laurier. A tous, nous disons un "Amical Bonjour".

La dernière réunion mensuelle de nos Fermières a été des plus intéressantes. Au début, prière par M. l'aumônier, chant d'un cantique à St-Joseph par Mlle Marguerite Ouellette, laquelle était accompagnée par Mlle Laurette Lanthier. Mde la présidente, Mde J. H. Charbonneau, ouvre l'assemblée. Morceau de piano par Mlle Florida Prud'homme, et déclamation par Mlle Dolores Villeneuve. Après lecture des délibérations de la séance précédente par la secrétaire, Mde Horace Mayer, M. l'aumônier, M. le Curé Martin, nous fit quelques suggestions et nous entretint sur divers sujets relatifs au prochain Congrès Régional des Fermières, que nous aurons à Mont-Laurier au cours de juin prochain.

Après quoi, les membres présents se partagèrent en groupes, chacun, sous la direction de sa monitrice; les unes pour la coupe et la couture, d'autres pour les choses en rapport avec la

cuisine, et ainsi de suite. Bref, ce fut une soirée fort agréable et qui fit du bien au cœur.

Avant de terminer, eut lieu un concours de confection de tartes et de mitaines en laine. Le tout fut primé comme suit:—

### Pour tartes

- 1°—Prix Mde J. H. Charbonneau.  
2°—Prix Mde Léonard Lafontaine.  
3°—Prix Mde Jos. Lafontaine.

### Pour mitaines en laine

- 1°—Prix Mde Chs. Crépeau, jr.  
2°—Prix Mde Isidore Prud'homme, jr.  
3°—Prix Mde Léonard Lafontaine.

Le prix d'assistance a échu à Mde J. A. Leblanc.

## L'homme des villes et l'homme des champs

Mardi soir le 19 mars, M. Laurent Barré, de l'Ange-Gardien de Rouville, ancien président de l'U. C. C. donnait une conférence très intéressante sur les rapports qui doivent exister entre l'homme des villes et l'homme des champs.

Le conférencier fut présenté par le docteur F. O'Leary Noiseux, président de la section Immaculée-Conception et remercié par le R. P. Léon Lebel, S.J.

M. Laurent Barré annonce à son auditoire qu'il existe un problème rural. Ce problème peut être résolu par les gens et de la ville et de la campagne. C'est l'avantage des citadins et des campagnards qu'il soit résolu. Sinon la désertion des campagnes amènera une perte de capital humain pour notre pays ou un surpeuplement des villes augmentant cette plaie du paupérisme qui sévit de façon déjà alarmante chez nous. Les causes du mal sont nombreuses. Le manque de salaire peut être mentionné comme la principale.

Le P. Lebel, aumônier-général de l'U. C. C. dans sa réponse abonde dans

le même sens que M. Barré. Il faut de l'instruction aux cultivateurs et les gens des villes doivent faire pression auprès des autorités compétentes en faveur de la "ruralisation" de l'école rurale. C'est ainsi que le problème rural trouvera chance d'être solutionné pour le plus grand bien de tous.

ROBERT RAYNAULD

## La Pyrale du Maïs

Ministère de l'Agriculture, Québec

Pour faire suite à l'exposé des progrès de la pyrale du maïs en Amérique, nous parlerons des dommages que ce ver rongeur cause à l'agriculture.

Toutes les variétés de maïs peuvent servir d'hôte à la pyrale: maïs fourrager, à grain, ou sucré. Dans notre province, le maïs sucré semble toutefois avoir la préférence du rongeur; la croissance hâtive de cette variété explique ce fait en grande partie.

La pyrale du maïs se présente durant son cycle vital sous quatre formes bien distinctes: l'oeuf, la larve, la pupa, le papillon. Le papillon n'a d'autre rôle à jouer que celui d'assurer la continuation de l'espèce. Pour savoir s'il remplit bien ses fonctions, il suffit de se rappeler que le papillon de la pyrale

peut pondre de 200 à 1200 oeufs, qu'il peut cacher sa couvée à plusieurs milles de son point de départ. Mais tout le mal est causé à la récolte par la pyrale à l'état de larve.

Après le milieu de juin dès que les oeufs de la pyrale sont éclos, les larves quittent le dessous des feuilles qui servaient d'abris à la couvée, et se percent un chemin à l'intérieur de la tige. La moelle de la tige est dévorée. Les épis n'échappent pas plus au carnage que les racines qui servent de dernier refuge à la pyrale.

La tige de blé-d'Inde une fois percée de multiples couloirs, n'offre plus un soutien suffisant à son panache fleuri, et se rompt. La fleur renversée se dessèche bientôt et meurt. Je rappelle en passant que cette première rupture est le meilleur signe qui permet de reconnaître la présence du ravageur dans un champ. De nouvelles ruptures se font à mesure que l'infestation s'aggrave et que la tige est dévorée.

Dans les comtés d'Essex et de Kent, province d'Ontario, beaucoup de producteurs de blé-d'Inde en 1927 n'ont réussi à sauver que 5% de leur récolte. Un cultivateur récemment arrivé des Etats-Unis m'affirmait que certaines années la pyrale ne lui avait pas permis de récolter la valeur de la semence de maïs mise en terre.

PELLERIN LAGLOIRE

## COUPON D'ABONNEMENT

La Rédaction, Bureau de l'U. C. C.  
1231 DEMONTIGNY EST, MONTREAL

Ci-inclus \$1.00 pour abonnement à "La Terre de Chez Nous".

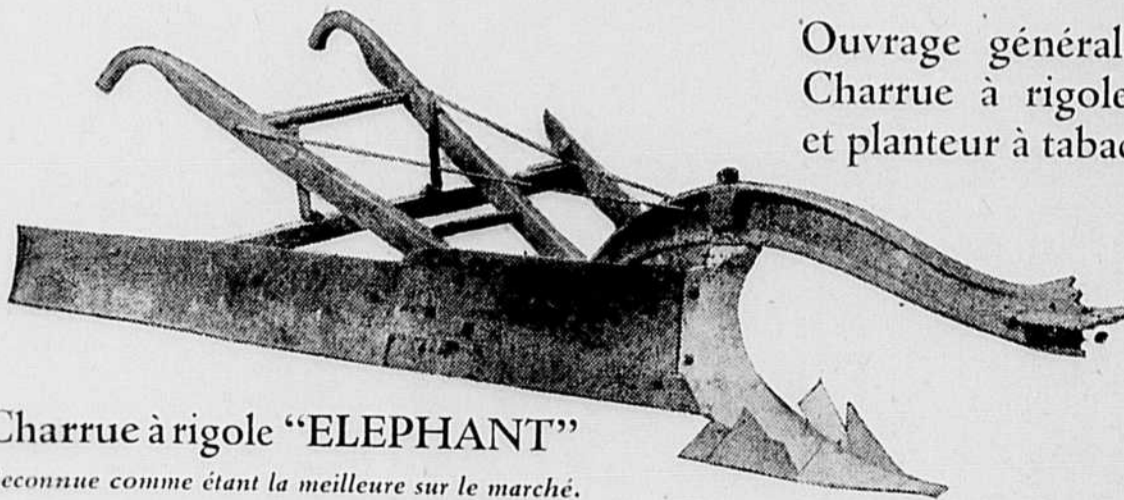
NOM ET PRENOMS .....

ADRESSE .....

# LA FONDERIE BÉDARD LTÉE

Manufacturier de

POÊLES ET FOURNAISES



Ouvrage général.  
Charrue à rigole  
et planteur à tabac

## Charrue à rigole "ELEPHANT"

Reconnue comme étant la meilleure sur le marché.

Elle fonctionne dans la prairie aussi bien que dans le chaume.

Oreilles à extension qui s'enlèvent, se baissent et se relèvent au besoin.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

La  
**COMPAGNIE BÉDARD**  
Limitée / L'Assomption, P. Q.

SPÉCIALITÉS:  
Balcons en fer, esca-  
liers, échelles de  
sauvetage.